AGENCE CANADIENNE
DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

2010-2011

RAPPORT MINISTÉRIEL SUR LE RENDEMENT

L'honorable Beverley J. Oda, C.P. députée
Ministre de la Coopération internationale

Table des matières

Sigles et abréviations i
Message de la ministre 1

SECTION I : APERÇU DE L'ORGANISATION 3

Introduction 3
Résultats stratégiques et architecture des activités de programmes 4
Résumé du rendement par résultat stratégique 6
Retombées des priorités sur les résultats stratégiques 9
1) Rôle stratégique du Canada en Haïti et en Afghanistan 9
2) Accroître la sécurité alimentaire 10
3) Assurer l'avenir des enfants et des jeunes 11
4) Favoriser une croissance économique durable 14
5) Atteindre l'excellence en matière de gestion et d'exécution des programmes 14

SECTION II : ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME SELON LE RÉSULTAT STRATÉGIQUE 18

2.1 Pays fragiles et collectivités touchées par des crises 19
2.2 Pays à faible revenu 29
2.3 Pays à revenu intermédiaire 33
2.4 Engagement à l'échelle mondiale et politiques stratégiques 36
2.5 Engagement canadien 42
2.6 Services internes 49

SECTION III : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 51

États financiers 53
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires 54

SECTION IV : AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT 55

Sigles et abréviations

AAP	Architecture des activités de programmes
ACDI	Agence canadienne de développement international
AP	Approche-programme
APD	Aide publique au développement
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
DGPC	Direction générales des partenariats avec les Canadiens
EPIN	Évaluation de la politique et des institutions nationales
FICA	Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique
GAR	Gestion axée sur les résultats
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IFI	Institutions financières internationales
IRAI	Indice d'allocation des ressources de l'Association internationale de développement (IDA)
MOPAN	Réseau d'évaluation du rendement des organisations multilatérales
OCV	Organisme de coopération volontaire
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PAM	Programme alimentaire mondial
PCM	Programme Citoyens du monde de l'ACDI
PDIP	Personne déplacée à l'intérieur de son propre pays
PNAD	Programme des nouveaux agents de développement
PSIJ	Programme de stages internationaux pour les jeunes
RNB	Revenu national brut
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor
SDI	Semaine du développement international
SMNE	Santé des mères, des nouveau-nés et des enfants
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Message de la ministre

En 2010-2011, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a relevé divers défis dans les secteurs de l'aide humanitaire et du développement pour sauver des vies, réduire la pauvreté et obtenir des résultats probants au profit de millions de personnes dans les pays en développement.

En consacrant 1,18 milliard de dollars au développement agricole durable, le Canada a été le premier pays du G-8 à respecter pleinement l'engagement pris au Sommet de L'Aquila. Ces efforts traduisent la priorité de l'ACDI d'accroître la sécurité alimentaire pour des millions de personnes souffrant de la faim.

Au Sommet du G-8 à Muskoka, en 2010, le premier ministre a plaidé en faveur de la réalisation des quatrième et cinquième Objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants. L'ACDI a joué un rôle clé dans la concrétisation du plan d'action du gouvernement pour sauver la vie de mères et d'enfants, et ce, en respectant toutes les obligations de rendre compte. Résolu à voir les pays développés et en développement respecter leurs engagements, le premier ministre a coprésidé la Commission de l'information et de la responsabilisation en matière de santé de la femme et de l'enfant de l'ONU. À cet effet, l'Agence participe au cadre mondial *Scaling-Up Nutrition* (SUN), qui vise à réduire la malnutrition chez les femmes enceintes et les enfants de moins de deux ans, et elle contribue activement à l'initiative *Renewed Efforts Against Child Hunger* (REACH), qui vise à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants.

Cette année, le premier ministre a annoncé des fonds additionnels sur trois ans pour le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Depuis 2002 le Fonds a permis d'offrir des traitements contre le VIH à 2,8 millions de personnes, des services de dépistage et de traitement pour 7 millions de nouveaux cas de tuberculose, et 122 millions de moustiquaires de lit pour prévenir le paludisme. De plus, l'ACDI a contribué aux reconstitutions de capital actuelles de l'Alliance GAVI pour accélérer l'introduction de vaccins nouveaux ou sous-utilisés et renforcer les systèmes de santé et d'immunisation dans les pays en développement.

Chaque année, des millions de personnes sont frappées par des crises humanitaires. En 2010-2011, de 18 à 20 millions de Pakistanais ont été touchés par des inondations dévastatrices. L'ACDI a versé 71,8 millions de dollars pour l'aide humanitaire et les activités de redressement rapide. Les Canadiens ont généreusement donné 46,8 millions de dollars; le gouvernement a égalé ce montant par l'intermédiaire du Fonds d'aide aux victimes des inondations au Pakistan.

En Afghanistan, l'ACDI a fait des progrès marqués dans son projet de premier plan visant à construire ou à réparer 50 écoles dans des districts ciblés de la province de Kandahar. L'an dernier, 25 écoles ont été construites ou réparées, pour un total de 41 écoles. Un autre projet de premier plan – la remise en état du barrage Dahla et de son réseau d'irrigation – a permis de réintroduire la culture commerciale du safran et d'améliorer le rendement d'autres cultures destinées à la vente, comme la menthe et le miel.

En Haïti, l'appui de l'ACDI a apporté des résultats tangibles : chaque jour, 400 000 écoliers reçoivent un repas nutritif; 330 000 femmes accouchent en présence de professionnels de la santé qualifiés; 369 000 Haïtiens bénéficient de services financiers et de crédit. L'année dernière, 15 nouveaux projets de rétablissement et de reconstruction ont été sélectionnés suivant l'appel de propositions de l'ACDI afin d'améliorer les moyens de subsistance de la population haïtienne.

Je suis heureuse de déposer devant le Parlement le Rapport sur le rendement de l'Agence pour 2010-2011, qui présente un tableau plus détaillé de ces réalisations.

_____

L'honorable Beverley J. Oda, C. P., députée
Ministre de la Coopération internationale

SECTION I : APERÇU DE L'ORGANISATION

Introduction

L'Agence canadienne de développement international (ACDI)[1] a pour mission de diriger les activités internationales que le Canada met en œuvre pour venir en aide aux personnes qui vivent dans la pauvreté.

L'aide du Canada donne des résultats concrets aux quatre coins du monde. En contribuant à bâtir un monde meilleur et en faisant la promotion de la croissance économique durable, l'Agence défend les intérêts du Canada au chapitre de la sécurité et de la prospérité. Il s'agit d'une expression réelle des valeurs que les Canadiens ont à cœur : la compassion pour les moins nantis, la démocratie, la liberté, le respect des droits fondamentaux et la primauté du droit.

Nos efforts servent à accroître la sécurité alimentaire, à favoriser une croissance économique durable, à assurer un meilleur avenir aux enfants et aux jeunes, à stabiliser les États fragiles et à intervenir en cas de catastrophe naturelle.

Responsabilités

L'ACDI est l'organisme gouvernemental principalement responsable de la majeure partie du programme canadien d'aide au développement. Elle veille à administrer ses ressources de façon efficace, efficiente et responsable afin d'obtenir des résultats positifs et durables.

Par ailleurs, l'ACDI participe à l'élaboration de politiques au Canada et à l'étranger. Elle cherche principalement à réduire la pauvreté et à appuyer le développement durable d'une manière compatible avec la politique étrangère du Canada. La grande majorité de ses programmes[2] sont conformes aux exigences de la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle*[3] et sont donc déclarés au Parlement comme activités d'aide publique au développement[4].

Les décrets C.P. 1968-923 du 8 mai 1968 et P.C. 1968-1760 du 12 septembre 1968 désignent l'ACDI comme ministère aux fins de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les pouvoirs en ce qui concerne les programmes de l'ACDI et les questions connexes sont définis dans la *Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international* et dans les crédits annuels.

---

[1] www.acdi-cida.gc.ca

[2] Certaines activités ne peuvent pas être déclarées comme aide publique au développement en vertu de la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle*.

[3] http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.8/index.html

[4] Rapport au Parlement sur l'aide au développement officielle du gouvernement du Canada 2010-2011 a été déposé au Parlement en septembre 2011. Il est publié sur le site Web de l'ACDI, à http://www.acdi-cida.gc.ca/rapports.

Résultats stratégiques et architecture des activités de programmes

Le Rapport sur les plans et les priorités de l'ACDI témoigne des résultats stratégiques et de l'architecture des activités de programmes (AAP) révisés, approuvés par le Conseil du Trésor en 2009 et entrés en vigueur en 2010-2011. L'AAP révisée met davantage l'accent sur les résultats mesurables, et montre une meilleure harmonisation avec les priorités du gouvernement.

L'ACDI vise à réduire la pauvreté principalement en favorisant une croissance économique durable, en accroissant la sécurité alimentaire et en assurant aux enfants et aux jeunes un avenir meilleur. La durabilité de l'environnement, l'égalité entre les sexes et la bonne gouvernance sont des questions transversales qui font partie intégrante de ces thèmes. Pour atteindre cet objectif, l'ACDI collabore avec une vaste gamme de partenaires nationaux et internationaux issus des institutions et secteurs privés, publics et non gouvernementaux.

L'AAP révisée compte six activités de programme, y compris des services internes, qui appuient la réalisation de ce résultat stratégique et fournissent un cadre approprié pour que l'ACDI puisse appuyer efficacement le développement international et influer sur l'élaboration des politiques dans ce secteur, au Canada et à l'étranger.

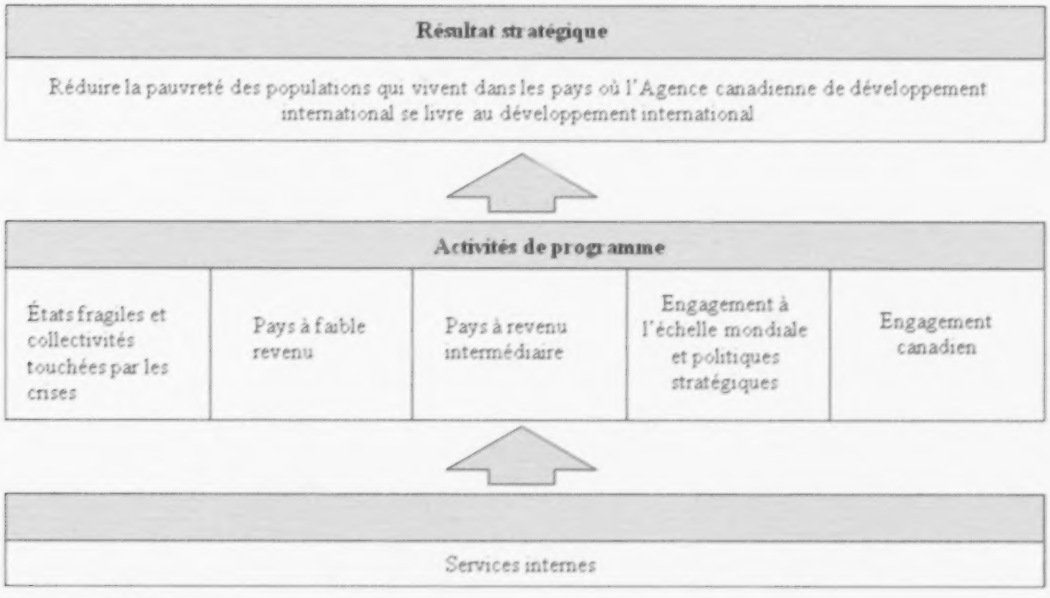

Ressources financières (2010-2011)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
3 247 997 000 $	4 029 966 364 $	3 614 580 474 $

Ressources humaines 2010-2011 – Équivalents temps plein (ETP)

Prévus	Réels	Écart
1 955	1 913	42

Tableau de concordance de l'AAP de l'ACDI

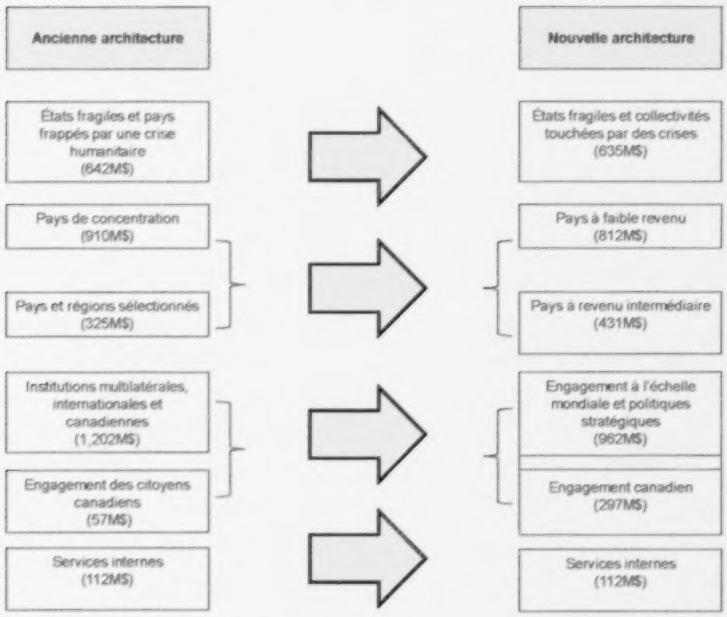

Remarques

1) En juin 2009, le Conseil du Trésor a approuvé une nouvelle AAP pour l'ACDI, afin qu'elle soit davantage axée sur les résultats.

2) Le diagramme ci-dessus illustre la répartition des ressources financières selon l'ancienne AAP et la nouvelle AAP

3) Les montants sont arrondis au million supérieur, alors ils ne rendent pas compte du total.

Résumé du rendement par résultat stratégique

Indicateurs de rendement	Pourcentage de la population sous le seuil international de la pauvreté (1,25 $US par jour)
	Indice sexospécifique du développement humain (ISDH) pour chacun des pays où l'ACDI mène des activités de développement international
	Situation des enfants et des jeunes dans chacun des pays où l'ACDI mène des activités de développement international

Activité de programme	2009-2010	2010-2011				
	Dépenses réelles	Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
États fragiles et collectivités touchées par des crises	860 208 300 $	561 878 000 $	634 863 000 $	954 688 691 $	955 192 839 $	Réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement durable.
Pays à faible revenu	783 533 120 $	806 336 000 $	811 636 000 $	1 280 110 779 $	890 074 740 $	
Pays à revenu intermédiaire	373 576 084 $	430 195 000 $	430 573 000 $	320 404 077 $	321 050 289 $	
Engagement à l'échelle mondiale et politiques stratégiques	1 457 703 873 $	958 529 000 $	961 969 000 $	1 107 529 078 $	1 078 059 884 $	
Engagement du Canada	16 203 879 $	294 378 000 $	296 863 000 $	250 856 574 $	251 493 972 $	
Services internes	109 118 765 $	102 256 000 $	112 093 000 $	116 377 165 $	118 708 751 $	
Total	3 600 344 021 $	3 153 572 000 $	3 247 997 000 $	4 029 966 364 $	3 614 580 474 $	

Explication des écarts

Aucun écart significatif n'est constaté entre les dépenses réelles pour 2009-2010 et 2010-2011. Étant donné que 2010-2011 est le premier exercice sous la nouvelle AAP, aucune comparaison avec 2009-2010 selon les activités de programme n'est fournie.

L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles pour 2010-2011 correspond principalement au financement additionnel accordé pour certains programmes ou initiatives en 2010, comme l'initiative de Muskoka sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (SMNE) et la prestation d'aide humanitaire au Pakistan à la suite des inondations.

Réduire la pauvreté des populations dans les pays où l'Agence canadienne de développement international se livre au développement international

Un milliard de personnes souffrent quotidiennement de la faim. Au total, 65 % de ces personnes sont réparties dans sept pays, dont le Bangladesh, l'Indonésie, le Pakistan et l'Éthiopie, qui sont parmi les vingt pays ciblés par l'ACDI.

Des taux considérables de croissance économique dans les pays en développement, parallèlement aux ruptures d'approvisionnement occasionnées par les conditions météorologiques et à l'agitation sociale au Moyen-Orient et en Afrique, ont entraîné la hausse des prix des marchandises. Une flambée de l'inflation mettrait d'énormes pressions sur le budget des ménages à faible revenu, qui consacrent déjà la majeure partie de leur revenu à la nourriture et à l'énergie.

La communauté internationale s'entend sur la nécessité d'aborder les enjeux mondiaux, notamment la sécurité alimentaire et la pauvreté, en misant sur l'intégration et la coordination des efforts. Le foisonnement des nouveaux donateurs (pays, fondations et organisations non gouvernementales) fait en sorte que le milieu de l'aide est fragmenté et plus instable, mais il fournit aussi de nouvelles possibilités de partenariat de développement. Par ailleurs, les récessions survenues récemment et le fardeau fiscal lié à la réponse aux crises financières ont exercé des tensions énormes sur les niveaux d'aide publique au développement. Il est donc primordial d'établir une collaboration efficace et efficiente entre les collaborateurs.

Compte tenu d'un contexte extérieur de plus en plus difficile, l'ACDI doit prévoir les défis et les possibilités et y réagir de façon efficace afin de réussir à réduire la pauvreté.

Progrès en vue de réaliser le résultat stratégique

Indicateur de rendement : ***Pourcentage de la population sous le seuil international de la pauvreté (1,25 $US par jour)***

La forte croissance économique qu'ont connue la plupart des pays en développement de 2005 à 2010 a réduit de près de 500 millions le nombre de personnes vivant avec moins de 1,25 $ par jour. Cependant, la pauvreté a augmenté dans certains pays où l'ACDI participe aux efforts de développement international. Par exemple, en Tanzanie, la forte croissance économique a été accompagnée d'une croissance démographique rapide, ce qui fait que la pauvreté touche encore le tiers de la population. La Tanzanie demeure dépendante de l'aide internationale. L'Indonésie a aussi connu une forte croissance économique, contrebalancée, toutefois, par d'énormes disparités régionales et menaces environnementales qui ont laissé bien des gens dans la pauvreté et les ont rendus vulnérables aux renversements. Pour obtenir de plus amples détails sur la situation économique des pays, veuillez consulter le site suivant (en anglais seulement) : http://www.imf.org/external/country/index.htm.

Indicateur de rendement : ***Indice sexospécifique du développement humain (ISDH)[5] pour chacun des pays où l'ACDI mène des activités de développement international***

Les pays à faible revenu où l'ACDI mène des activités de développement international occupent la tranche du 83e rang (Rwanda) au 137e (République démocratique du Congo) sur l'ISDH; pour ce qui est des États fragiles, le Soudan occupe le 106e rang, Haïti, le 119e, et l'Afghanistan, le 134e. Parmi les pays où l'ACDI est présente, ceux dont le revenu est intermédiaire réussissent mieux à s'attaquer à l'inégalité entre les sexes, la Chine se classant en meilleure position dans cette catégorie, soit au 38e rang, tandis que l'Égypte se classe au 108e rang.

À l'échelle mondiale, les progrès en vue de réaliser l'OMD 3, c'est-à-dire promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, sont insuffisants. On n'a pas atteint la cible de départ, qui était d'éliminer les écarts entre les femmes et les hommes dans l'enseignement primaire et secondaire au plus tard en 2005, bien que des progrès aient été accomplis à cet égard. Dans l'ensemble des pays en développement, 96 filles étaient inscrites à l'école primaire par rapport à 100 garçons en 2008, comparativement à 91 filles en 1999. L'élimination des écarts entre les femmes et les hommes à tous les niveaux d'enseignement d'ici 2015 pourrait être possible, mais les autres indicateurs pour l'OMD 3 laissent entendre que les progrès sont lents. Par exemple, bien que la représentation des femmes dans les parlements nationaux était de 19 % en janvier 2010 et continue d'augmenter lentement, dans un tiers des pays en développement, le nombre de femmes siégeant au Parlement était inférieur à 10 % et parfois nul. Pour obtenir de plus amples détails sur les écarts entre les sexes dans les pays en développement, veuillez consulter le site Web http://hdr.undp.org/fr/donnees/profils/.

Indicateur de rendement : ***Situation des enfants et des jeunes dans chacun des pays où l'ACDI mène des activités de développement international***

Les taux de mortalité infantile dans les 20 pays ciblés par l'ACDI ont chuté de 19 points de 2005 à 2009, se situant en moyenne à 74 décès pour 1 000 naissances vivantes[6]. La majorité des pays ciblés par l'ACDI sont en voie d'atteindre l'OMD 2, c'est-à-dire procurer l'accès universel à l'éducation primaire.

Bien qu'on s'attende à ce que la majorité des pays ciblés par l'Agence concrétisent l'OMD 2, c'est-à-dire procurer l'accès universel à l'éducation primaire, on estime qu'environ 69 millions de fillettes et 28 millions d'enfants dans les États fragiles ou touchés par un conflit ne fréquentent pas l'école. Pour de plus amples détails sur la situation des enfants à l'échelle mondiale : http://www.unicef.org/sowc/.

---

[5] Les données proviennent du Rapport sur le développement humain 2010 des Nations Unies. L'indice d'inégalité entre les sexes est, quant à lui, fondé sur des données de 2008. Le classement compte 169 pays au total. Il n'y a pas de données disponibles pour les Caraïbes, ni pour six autres pays où l'ACDI déploie des efforts en matière de développement international.

[6] Les données sur les taux de mortalité des enfants proviennent du rapport La situation des enfants dans le monde 2011 de l'UNICEF, qui est fondé sur des données de 2009, et du rapport La situation des enfants dans le monde 2007 de l'UNICEF, qui est fondé sur des données de 2005. Les taux de scolarisation brut au primaire sont tirés du rapport Éducation pour tous – Rapport de suivi 2011 de l'UNESCO, qui est fondé sur des données de 2008, et le Rapport de suivi 2010 de l'UNESCO qui est fondé sur des données de 2007.

Retombées des priorités sur les résultats stratégiques

Cette section fournit quelques exemples concrets des progrès réalisés à l'égard de chaque priorité. Pour des détails supplémentaires sur le rendement, voir la section II.

Priorité opérationnelle	Catégorie	Statut	Liens avec le résultat stratégique
1) Rôle stratégique du Canada en Haïti et en Afghanistan	En cours	Presque entièrement atteint	Accroissement de l'atteinte des objectifs de développement cohérents avec les objectifs de la politique étrangère du Canada
2) Accroître la sécurité alimentaire[7]	En cours	Presque entièrement atteint	
3) Assurer l'avenir des enfants et des jeunes	Nouvelle	Presque entièrement atteint	
4) Favoriser une croissance économique durable	Nouvelle	Presque entièrement atteint	
Priorité en matière de gestion			
5) Atteindre l'excellence en matière de gestion et d'exécution des programmes	En cours	Presque entièrement atteint	

1) Rôle stratégique du Canada en Haïti et en Afghanistan

Les besoins des États fragiles en matière de sécurité, d'aide humanitaire et d'aide au développement prennent de l'importance. En 2010-2011, l'Agence a mis son expérience en pratique afin de renforcer le rôle du Canada dans les initiatives de reconstruction et de développement d'États fragiles. Un équilibre est établi entre des interventions à court terme et à long terme qui favoriseront la stabilité, la bonne gouvernance et les progrès pour un développement durable à plus long terme.

Afghanistan

L'ACDI a fourni 215 millions de dollars en aide humanitaire à l'Afghanistan en 2010-2011. Le Canada est le principal donateur du Projet d'amélioration de la qualité de l'éducation (EQUIP) qui fournit des ressources au ministère de l'Éducation pour mettre en œuvre le plan intérimaire de l'Afghanistan pour le secteur de l'éducation 2011-2013.

[7] Dans le Rapport sur les plans et les priorités 2009-2010, « Contribuer à atténuer la crise de la sécurité alimentaire » était inscrit à titre distinct comme priorité de l'Agence. Étant donné que l'une des priorités thématiques annoncées par la ministre de la Coopération internationale l'an dernier est « accroître la sécurité alimentaire », la priorité précédente a été adaptée et est maintenant présentée sous la rubrique « Priorités thématiques » pour éviter le double emploi.

L'an dernier, au niveau national, par l'entremise de ce projet, 105 écoles ont été remises en état ou construites et 700 autres écoles ont été mises en chantier. En 2010, dans le cadre du projet de premier plan du Canada pour éradiquer la poliomyélite en Afghanistan, huit campagnes d'immunisation ont ciblé plus de sept millions d'enfants. Des progrès marquants à l'égard d'un autre projet de premier plan, le projet de remise en état du système d'irrigation de l'Arghandab (le barrage de Dahla) ont été enregistrés. Pour la première fois depuis des décennies, l'irrigation améliorée des terres agricoles a permis de produire une récolte substantielle de safran. De nouvelles étendues de blé et d'orge ont aussi été semées et récoltées sur des terres dont l'irrigation a été améliorée.

Haïti

Haïti demeure le pays le plus pauvre des Amériques. Le séisme dévastateur survenu en janvier 2010 a porté un dur coup aux progrès réalisés durant les dernières années. En tout, l'ACDI a versé 238 millions de dollars en aide financière pendant l'année 2010-2011. L'engagement que le Canada a pris après le séisme ainsi que le programme quinquennal de l'Agence pour Haïti (2006-2011), ont permis d'obtenir de nombreux résultats. Parmi ceux-ci, mentionnons : le renforcement des services de santé grâce à l'établissement de sept centres de soins médicaux pour desservir 1,5 million Haïtiens; le renforcement des services financiers pour 369 000 d'Haïtiens qui appartiennent à un réseau de caisses d'épargne et de crédit; par l'entremise des structures locales du ministère de la Santé qui reçoivent du soutien du Canada, le renforcement de la capacité de déceler rapidement les cas de choléra afin d'alerter les autorités haïtiennes.

2) Accroître la sécurité alimentaire

En raison des prix élevés des denrées alimentaires au début de 2011 – un sommet inégalé au cours des trente dernières années – les pays en développement ont de plus en plus de difficulté à s'approvisionner en nourriture. Par conséquent, près de 1 milliard de personnes souffrent encore de la faim partout sur la planète. Le Canada, par l'entremise de la Stratégie de l'ACDI sur la sécurité alimentaire, continue de jouer un rôle de chef de file autant dans la prestation de programmes d'aide qui améliorent réellement la sécurité alimentaire que pour influencer les politiques internationales connexes. En tant que président de la Convention relative à l'aide alimentaire, qui réunit les principaux donateurs d'aide alimentaire, l'ACDI joue un rôle essentiel dans le cadre de la renégociation de la Convention, façonnant ainsi la lutte mondiale contre la faim.

Conformément à sa stratégie sur la sécurité alimentaire, l'ACDI améliore l'accès à des quantités suffisantes de nourriture, la sécurité grâce à la disponibilité d'aliments nutritifs et de qualité, et la viabilité à long terme grâce aux efforts soutenus déployés pour favoriser le développement agricole, la recherche et l'innovation. L'approche du Canada pour accroître la sécurité alimentaire aide les collectivités à répondre aux besoins alimentaires immédiats et à trouver des solutions pour assurer une sécurité alimentaire durable, afin de pouvoir s'extraire du cycle de la pauvreté. En avril 2011, le Canada avait décaissé la totalité de son engagement de 1,18 milliard de dollars pour le développement agricole durable, qu'il avait annoncé au Sommet du G-8 à L' Aquila en 2009. Ce montant inclut une aide additionnelle de 600 millions de dollars. Le Canada est le premier membre du G-8 à concrétiser son engagement en totalité. Les programmes axés sur la sécurité alimentaire ont permis, entre autres, d'obtenir les résultats suivants :

- En 2010, les travaux entrepris avec l'appui du Canada dans le cadre de l'Initiative pour les micronutriments ont permis d'administrer à environ 267,6 millions d'enfants des suppléments de vitamine A, de fournir du sel iodé à 328 millions de personnes, de distribuer 5,6 millions de comprimés de zinc aux enfants et d'augmenter la teneur en fer de 39 550 tonnes métriques d'aliments.
- En 2009-2010, grâce à une initiative panafricaine financée par le Canada, plus de 4 millions d'agriculteurs ont eu accès à de meilleures semences. En tout, 58 % d'entre eux étaient des femmes. L'ACDI continue d'appuyer le Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale, dont le budget s'élève à 62 millions de dollars. Ce fonds est administré conjointement par le Centre de recherches pour le développement international dans le but de favoriser la recherche appliquée entre des organisations canadiennes et celles de pays en développement. La recherche visera principalement à trouver des solutions pratiques à l'insécurité alimentaire, comme la résistance des récoltes, la valeur nutritive des aliments et les maladies infectieuses liées à l'élevage et à la production agricole.

3) Assurer l'avenir des enfants et des jeunes

Des progrès ont été accomplis pour améliorer l'état nutritionnel des femmes et des enfants. Toutefois, malgré ces progrès, environ 3,5 millions d'enfants meurent des suites de malnutrition chaque année. En 2009, près du quart des enfants dans les pays en développement avaient un poids insuffisant, les enfants les plus pauvres étant les plus vulnérables. Au cours de la dernière année, le Canada a intensifié ses investissements dans la nutrition. Dans le cadre de l'Initiative de Muskoka, annoncée au Sommet du G-8, le Canada s'est engagé à verser un montant additionnel de 1,1 milliard de dollars et à maintenir les niveaux de financement de base de 2010 à 2015, c'est-à-dire 1,75 milliard de dollars pour la SMNE, y compris la nutrition. Cela signifie que les partenariats avec les dirigeants à l'échelle internationale en ce qui concerne la nutrition ont été élargis, par exemple l'Initiative pour les micronutriments, le Programme alimentaire mondial et l'UNICEF.

La Stratégie de l'ACDI sur les enfants et les jeunes, Assurer l'avenir des enfants et des jeunes, soutient les efforts du Canada pour réaliser des progrès à l'égard des OMD 2, 3, 4 et 5, et prend appui sur les secteurs où les résultats les plus marquants ont été atteints, notamment l'éducation, l'égalité entre les sexes, la santé, la protection des enfants et les droits fondamentaux[8].

Durant le dernier exercice, l'Agence a déployé des efforts pour assurer la pleine mise en œuvre de la stratégie au moyen de tous les mécanismes de financement. La question des enfants et des jeunes est considérée comme une priorité pour 16 des pays ciblés par l'ACDI, c'est pourquoi des programmes sont lancés en lien avec cette thématique. Par exemple :

- La survie de l'enfant, y compris la santé maternelle : l'ACDI a appuyé le Fonds du Primat pour le secours et le développement mondial, ce qui a permis à plus de 250 000 personnes (des femmes, des enfants, des jeunes et des hommes) au Bangladesh, au Mozambique et en Tanzanie de bénéficier directement, grâce au programme, de mesures de prévention du VIH/sida, de l'accès à de l'eau salubre, et de l'amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire.
- L'accès à une éducation de qualité : en tant que donateur important dans le secteur de l'éducation au Sénégal, l'ACDI a contribué à la formation de plus de 20 000 nouveaux enseignants. En collaboration avec l'UNICEF, l'ACDI a également appuyé 230 écoles adaptées aux enfants sénégalais où ils peuvent s'instruire dans un environnement sain, sécuritaire, inclusif et tenant compte des sexospécificités.
- Un avenir sûr pour les enfants et les jeunes : Au Soudan, l'ACDI collabore avec l'UNICEF pour appuyer la réintégration des enfants dans leur collectivité respective et aider les enfants à risque d'être recrutés par les groupes armés d'avoir accès aux ressources nécessaires et d'acquérir les compétences requises.

[8] Objectifs du Millénaire pour le développement : Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous. Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Objectif 4 : Réduire la mortalité juvénile. Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle.

Santé des mères, des nouveau-nés et des enfants

En juin 2010, dans le cadre du Sommet du G-8 tenu à Muskoka, les pays membres du G-8 et d'autres pays se sont engagés à accorder 7,3 milliards de dollars américains à l'Initiative de Muskoka pour la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants. Ce montant comprend l'engagement de 1,1 milliard de dollars canadiens en nouveaux fonds du Canada entre 2010-2015. Cet engagement s'ajoute à celui de conserver le niveau de financement actuel du Canada de 1,75 milliard de dollars canadiens au cours de la même période. Par conséquent, l'engagement total du Canada pour la SMNE s'élève à 2,85 milliards de dollars canadiens sur cinq ans.

La contribution du Canada à l'Initiative de Muskoka appuie des approches globales et intégrées, lesquelles assurent la prestation des services de santé essentiels aux mères et aux enfants. Elle comprend trois grands volets : le renforcement des systèmes de santé, la réduction du fardeau des maladies et l'amélioration de la nutrition. Au total, 80 % de ce financement est alloué à l'Afrique subsaharienne. Outre le soutien qu'il accorde aux partenaires multilatéraux et canadiens, le Canada accorde, en priorité, son aide bilatérale à dix pays ciblés, soit : l'Afghanistan, le Bangladesh, l'Éthiopie, Haïti, le Malawi, le Mali, le Mozambique, le Nigéria, le Soudan du Sud et la Tanzanie.

Durant la première année de mise en œuvre de l'Initiative de Muskoka, le Canada a pris des mesures décisives pour aider ses partenaires dans les pays en développement à améliorer concrètement la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants. Par exemple :

- En Haïti, l'ACDI appuie la formation de travailleurs de la santé et la construction de 10 nouvelles cliniques de consultation obstétricales et d'un service de pédiatrie.
- Au Mozambique, l'ACDI aidera le ministère de la Santé à distribuer un traitement salvateur contre le VIH à 38 000 jeunes enfants et à traiter 94 000 femmes enceintes afin d'éviter que leurs enfants ne contractent cette maladie.
- Au Bangladesh, les investissements de l'ACDI devraient permettre à plus de femmes de recevoir des soins postnatals (28,1 % par rapport à 18,9 %) et à plus de femmes d'accoucher avec l'aide de travailleurs de la santé compétents (25,7 % par rapport à 19,9 %).
- Les programmes multilatéraux et mondiaux sont une composante clé de l'Initiative de Muskoka, laquelle comprend des programmes comme l'Initiative du H4 servant à accélérer le soutien à la santé des mères et des nouveau-nés, de même qu'un partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la population, l'Organisation mondiale de la Santé, l'UNICEF, la Banque mondiale et ONUSIDA pour empêcher le décès des mères et des nouveau-nés.

L'Initiative de Muskoka du G-8 a joué un rôle déterminant pour convaincre les pays d'appuyer la *Stratégie mondiale pour la santé de la femme et de l'enfant du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies*. Cette stratégie, lancée en septembre 2010, est un effort conjoint de plusieurs intervenants et a permis de réunir plus de 40 milliards de dollars pour la santé des femmes et des enfants, dont un engagement de 7,3 milliards de dollars américains de la part des membres du G-8 et de leurs partenaires. Outre sa contribution financière, le Canada a joué un rôle déterminant dans l'élaboration de la *Stratégie mondiale*. Il a notamment coprésidé, avec le Rwanda et l'Organisation mondiale de la Santé, le Groupe de travail sur la responsabilisation.

En reconnaissance du leadership du Canada en ce qui touche ces enjeux névralgiques, le premier ministre Harper a été invité à coprésider, avec le président de la Tanzanie, la *Commission de l'information et de la responsabilisation pour la santé de la femme et de l'enfant de l'ONU*. Cette commission pragmatique et ponctuelle vise à recenser les meilleures ententes institutionnelles internationales en matière de production de rapports à l'échelle mondiale, de surveillance et de reddition de comptes sur la santé des femmes et des enfants.

4) Favoriser une croissance économique durable

Lancée en 2010, la Stratégie de l'ACDI sur la croissance économique durable vise à exploiter le potentiel de la croissance économique durable des pays en développement, afin d'y réduire la pauvreté. Cette stratégie met l'accent sur trois domaines d'intervention : établir des assises économiques, favoriser la croissance économique et investir dans le capital humain.

En 2010-2011, les efforts étaient axés sur la création d'assises solides, lesquelles permettront ensuite de mettre en œuvre l'approche de croissance économique durable dans tous les programmes pertinents. L'adoption de la nouvelle approche devrait se refléter de plus en plus dans les résultats des programmes, à mesure que les nouveaux projets seront approuvés et mis en œuvre, en 2011-2012 et après.

- Dans les pays en développement, le secteur de l'extraction s'impose de plus en plus comme un moteur de la croissance économique durable favorisant la création d'emplois et représentant une source de revenus. Les programmes de l'ACDI ont aidé à renforcer la capacité des pays en développement à gérer l'essor de leur secteur minier, pétrolier et gazier. Par exemple, l'ACDI a aidé la Bolivie à mettre sur pied l'unité de perception des impôts responsable de percevoir les taxes sur les hydrocarbures. Ainsi, entre 2004 et 2010, le gouvernement de la Bolivie a pu augmenter les recettes qu'il tire du secteur des hydrocarbures. Durant cette période, elles sont passées de 494 millions de dollars canadiens à 2,77 milliards de dollars canadiens. Elles représentent maintenant plus de 30 % des recettes budgétaires totales du pays. Une partie des recettes tirées de ce secteur sont directement affectées à des programmes sociaux.

- Au Pakistan, le projet de renforcement des capacités et de développement de la chaîne de valeur axée sur les femmes a permis de fournir une formation axée sur les compétences à 17 493 femmes productrices et entrepreneuses. L'objectif était d'améliorer la qualité de leurs produits et de les aider à accéder à des marchés plus rentables. Tant les productrices que les entrepreneuses ont déclaré que leurs revenus ont considérablement augmenté grâce au projet (de 36 à 117 %, selon le secteur).

5) Atteindre l'excellence en matière de gestion et d'exécution des programmes

En septembre 2009, l'Agence a regroupé toutes ses activités de modernisation des opérations dans un seul projet-cadre afin de garantir la cohésion et le renforcement mutuel. Par exemple, à la Direction générale du partenariat canadien, le délai d'exécution des programmes réactifs a été réduit de plus de la moitié. En outre, le nouveau Processus d'élaboration de projets directifs, approuvé en vue d'être mis en œuvre le 1er avril 2010, donne des résultats encourageants. Les leçons tirées des deux projets influencent l'élaboration des processus de programmation de l'ensemble de l'Agence, lesquels sont mis à l'essai au cours de l'exercice 2011-2012.

Au cours des cinq prochaines années, outre les processus opérationnels plus efficaces,

l'Agence mènera à bien le processus visant à décentraliser sur le terrain la majeure partie de la gestion des programmes bilatéraux. Des activités de mise en œuvre intégrale sont en cours pour l'Éthiopie, le Mozambique, le Pérou et la Tanzanie. De plus, le processus de décentralisation des programmes destinés au Bangladesh, aux Caraïbes, à la Bolivie, à la Colombie, au Ghana, au Honduras, à l'Indonésie, au Mali, au Sénégal, à l'Ukraine et au Vietnam est en cours. Dans le cadre de ce vaste programme de réingénierie de la gestion des programmes, l'ACDI examine diverses procédures afin de s'assurer que les services – notamment la passation de marché, la gestion financière, les compétences thématiques, les communications et les systèmes de gestion de l'information et de l'architecture technologique – permettent d'appuyer la gestion des programmes décentralisés.

Le plan actuel de décentralisation s'appuie sur les leçons apprises dans le cadre de projets antérieurs de décentralisation. Notre approche de mise en œuvre est plus souple et ciblée. En outre, l'ACDI prend des mesures pour garantir l'accès aux systèmes de l'Agence et définit les responsabilités et les rôles précis des employés de l'administration centrale et sur le terrain, ce qui permettra d'améliorer la communication et de mieux définir les mandats et les responsabilités.

Durant la période de référence, l'Agence a lancé un projet pilote visant à permettre au personnel sur le terrain d'accéder directement et en temps réel aux systèmes de l'Agence, notamment aux données financières, aux rapports et au dépôt de données. Il ressort que le projet permet non seulement de réduire les coûts de transaction (erreurs relatives à la saisie double de données et systèmes multiples de classement répartis dans plusieurs endroits, entre autres), mais qu'il améliore la connectivité du personnel et lui donne accès à plus de bande passante, ce qui lui permet d'utiliser les outils de collaboration en ligne et la vidéoconférence, des outils sans lesquels une Agence décentralisée ne peut pas fonctionner correctement. À l'automne 2011, le projet sera étendu à l'Éthiopie, au Mozambique et à la Tanzanie.

De plus, l'Agence continue de prendre des mesures pour améliorer l'excellence en gestion des ressources humaines. Cela signifie l'établissement de priorités claires et stables pour l'Agence, une gouvernance ministérielle renforcée, des programmes de formation en leadership et des programmes obligatoires de sensibilisation au sujet du harcèlement et de la discrimination.

Efficacité de l'aide

Les efforts que le gouvernement déploie pour améliorer l'orientation, l'efficacité et la responsabilité du programme d'aide du Canada se sont traduits par d'importantes réformes au niveau des opérations et des programmes de développement de l'ACDI. Par conséquent, avec la mise en œuvre du Plan d'action de l'ACDI en matière d'efficacité de l'aide (2009-2012), d'importantes modifications ont été apportées aux programmes d'aide du Canada, dans divers domaines. Par exemple :

- L'aide alimentaire a été complètement déliée en 2008 et, en 2010-2011, 99 % de l'aide était déliée.
- En 2010-2011, l'aide bilatérale de l'ACDI aux programmes-pays dans ses 20 pays ciblés était d'environ 88 %, soit plus que l'objectif de 80 % fixé pour 2010-2011. Les résumés des stratégies-pays, pour les 20 pays ciblés, sont affichés dans le site Web de l'ACDI.

- En 2010-2011, l'ACDI a terminé un examen de l'efficacité des institutions multilatérales, y compris la mise au point de stratégies institutionnelles détaillées pour les 18 principales institutions partenaires de l'Agence. Ces stratégies ont été publiées dans le site Web de l'ACDI.
- L'ACDI a également entrepris de renouveler les programmes de partenariat, afin de garantir que tous les mécanismes utilisés pour acheminer l'aide canadienne sont aussi efficaces que possible.
- Afin d'améliorer la responsabilité et la transparence, ainsi que l'information fournie au sujet de la contribution du Canada aux efforts de développement, l'Agence a remodelé sa Banque de projets, afin de rendre publics davantage de renseignements (p. ex. numéro de projet, montant de la contribution de l'ACDI, secteurs ciblés) sur les 3 000 projets.

Gestion du risque
L'ACDI a créé le premier cadre complet de gestion des risques de l'Agence, intitulé Gestion du risque à l'ACDI : 2010-2020. Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) a reconnu ce travail comme étant une pratique exemplaire de gestion des risques au gouvernement.

Dans le *Profil de risque organisationnel 2010-2011* de l'ACDI, deux domaines constituent des risques plus élevés :
1) attirer, former et retenir le personnel; 2) la confiance des intervenants. Pour répondre à ces risques, l'ACDI a : a) intensifié sa planification et sa gestion des ressources humaines; b) amélioré davantage sa responsabilité et sa transparence.

Au terme de l'évaluation fondée sur le Cadre de responsabilisation de gestion, réalisée par le SCT, l'ACDI a obtenu la note « très bon » pour sa gestion des risques. Voici quelques aspects positifs soulignés par le SCT concernant la capacité de gestion des risques de l'ACDI : excellente gouvernance; la méthode de tolérance à l'égard du risque; l'outil à la fine pointe pour la gestion des risques fiduciaires; l'intégration du risque aux activités de l'Agence; les processus et la création d'un réseau international.

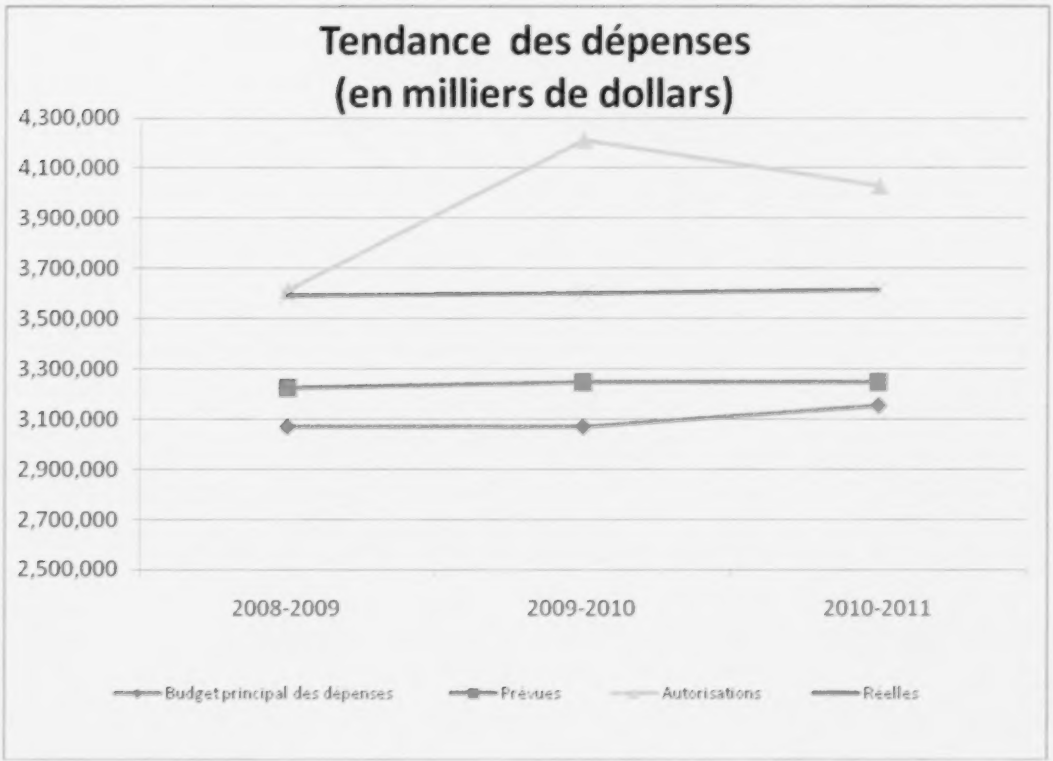

Explication des écarts

En 2009-2010, l'ACDI a été autorisée à faire grâce d'une dette de 449 millions de dollars au gouvernement de la République islamique du Pakistan, à condition que celui fasse un investissement qualifié dans son système d'éducation; cette dette avait été contractée dans le cadre d'accords de prêts. En 2009-2010 et en 2010-2011, l'ACDI a respectivement fait grâce d'une dette de 16 millions de dollars et d'une dette de 49 millions de dollars, après avoir soumis les dépenses qualifiées à des vérifications. Le solde de l'autorisation peut être utilisé à l'avenir.

Budget par crédit

Pour de plus amples renseignements concernant les crédits ou les dépenses législatives de l'ACDI, veuillez consulter le document intitulé Comptes publics du Canada 2010 (volume II). Une version électronique des Comptes publics est accessible à http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/txt/72-fra.html.

SECTION II : ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME SELON LE RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Résultat stratégique : Réduction de la pauvreté des populations dans les pays où l'Agence canadienne de développement international se livre au développement international

Exemples concrets de progrès réalisés avec l'appui de l'ACDI

États fragiles : En 2010-2011, l'ACDI a pris acte des mouvements démocratiques naissants, mais néanmoins fragiles, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient et s'est engagé à verser 10 millions de dollars sur cinq ans pour la création de débouchés économiques pour les jeunes Égyptiens et le développement d'institutions démocratiques dans la région. L'ACDI a également joué un rôle clé en appuyant le référendum de 2011 visant à conférer le statut d'État au Soudan du Sud.

Aide humanitaire : En 2010-2011, l'ACDI a contribué aux efforts d'aide humanitaire internationale dans 31 pays, dont Haïti, le Sri Lanka et la Libye. De plus, l'ACDI est intervenue à la suite de 40 catastrophes naturelles, notamment un typhon aux Philippines et des inondations en Colombie et au Pakistan. Le Canada a appuyé les efforts de ses partenaires, comme le HCR, le PAM, l'UNICEF et le Comité international de la Croix-Rouge, qui ont fourni des denrées, de l'eau potable et des services d'assainissement aux populations touchées.

Enfants et jeunes : En collaboration avec l'UNICEF, l'ACDI a appuyé 230 écoles adaptées aux enfants sénégalais où ils peuvent s'instruire dans un environnement sain, sécuritaire, inclusif et tenant compte des sexospécificités.

Sécurité alimentaire : Avec l'aide de l'ACDI, 4,6 millions de tonnes d'aide alimentaire ont été distribuées à plus de 109 millions de personnes dans 75 pays dans le cadre du PAM. Le Canada a également respecté l'engagement qu'il a pris au Sommet du G-8 de 2009, à L'Aquila, de verser 1,18 milliard de dollars pour le développement agricole durable.

Croissance économique durable : Au Pakistan, les recettes de plus de 17 000 entrepreneures ont considérablement augmenté (de 36 à 117 %) après que ces femmes eurent suivi une formation axée sur les compétences dans le cadre d'un projet de renforcement des capacités financé par l'ACDI.

Les activités de programme de l'ACDI permettent de faire des progrès concrets en vue d'atteindre le résultat stratégique visé, soit la réduction de la pauvreté. Les pages qui suivent fournissent des renseignements sur le rendement par activité de programme de l'ACDI.

2.1 Pays fragiles et collectivités touchées par des crises

Description de l'activité de programme
Cette activité de programme vise à s'attaquer aux problèmes de développement de certains pays jugés fragiles ou touchés par des crises. Les États fragiles sont ceux qui ont des problèmes particulièrement graves au chapitre du développement, dont la situation est complexe à l'échelle nationale et régionale, dont les capacités institutionnelles sont insuffisantes, dont la gouvernance laisse à désirer, où règnent l'instabilité politique et un climat de violence, ou qui vivent avec les conséquences d'un conflit récent. Améliorer la situation dans ces pays est considéré comme un moyen clé d'atteindre les objectifs de la politique étrangère canadienne. Cette activité de programme couvre les États fragiles suivants : Haïti, l'Afghanistan, le Soudan et la Cisjordanie/Gaza. Les programmes que gère l'ACDI dans ces pays visent à favoriser le développement à long terme en améliorant l'efficacité des institutions publiques et de la société, en favorisant la stabilité et la sécurité et en appuyant la prestation de services clés. Cette activité de programme comprend également la fourniture d'une aide humanitaire à la suite de crises provoquées par l'homme ou à des catastrophes naturelles, afin de garantir l'accès des populations touchées par la crise aux services d'urgence essentiels. Dans les deux cas, divers partenariats offrent la marge de manœuvre et les compétences nécessaires à une réponse des plus efficaces.

Ressources financières 2010-2011

Dépenses prévues	Total des autorisations		Dépenses réelles
634 863 000 $	954 688 691 $		955 192 839 $[9]
Résultats escomptés	**Indicateurs de rendement**	**Cibles**	**État d'avancement**
Aide humanitaire mieux adaptée pour répondre aux besoins immédiats des populations touchées par des crises	Efficacité de la prestation de l'assistance humanitaire aux populations touchées par des crises Mesure dans laquelle la prestation de l'aide humanitaire est assurée de façon coordonnée et cohérente	S.O.	Presque entièrement atteint
Efficacité accrue pour ce qui est de répondre aux besoins de base et de fournir un meilleur accès aux services clés	Niveau d'accès des femmes, des hommes et des enfants aux services clés	S.O.	Presque entièrement atteint

Explication des écarts : L'augmentation entre les dépenses prévues et les dépenses réelles reflète l'augmentation du financement et les réaffectations internes faites pour

[9] *Les dépenses réelles sont tirées des comptes publics et sont rajustées pour tenir compte des revenus non disponibles et des services reçus à titre gracieux afin d'être comparables aux dépenses prévues; cependant, les autorisations n'ont pas été rajustées pour tenir compte des revenus non disponibles et des services reçus à titre gracieux .

répondre aux nouvelles priorités de l'Agence et du gouvernement, comme l'aide alimentaire, les inondations au Pakistan et l'aide humanitaire fournie à Haïti.

Résumé du rendement

En 2010-2011, les besoins humanitaires étaient toujours criants, en raison de nouveaux conflits ou de conflits en cours, de la fréquence et de l'intensité accrues des catastrophes naturelles, et des répercussions liées aux défis mondiaux, comme l'augmentation du prix des aliments et de l'énergie. L'année 2010 a été marquée par les activités de secours et de reconstruction en Haïti à la suite du séisme survenu en janvier 2010 et l'aide d'urgence fournie au Pakistan à la suite des pires inondations de l'histoire du pays en période de mousson.

En 2010-2011, 925 millions[10] de personnes souffraient encore de faim et 43,7 millions de personnes dans le monde étaient déplacées de force, un nombre inégalé depuis plus de 15 ans[11].En dépit de ces problèmes, la communauté humanitaire internationale a pu répondre aux besoins fondamentaux de millions de personnes touchées par une crise dans le monde. Par exemple, le Canada, en collaboration avec d'autres donateurs, a permis au Programme alimentaire mondial (PAM) de distribuer de l'aide à 109 millions de personnes, soit 93 % des bénéficiaires ciblés par ce programme. En outre, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) est venu en aide à plus de 25,2 millions de personnes, y compris 10,5 millions de réfugiés et 14,7 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (PDIP).[12]

Analyse de l'activité de programme

Aide humanitaire mieux adaptée pour répondre aux besoins immédiats des populations touchées par des crises

Besoins et services essentiels

L'aide humanitaire comprend la distribution d'aliments et d'eau potable, la prestation de services d'assainissement et de services de santé, la construction d'abris et la mise en œuvre d'autres mesures de secours, ainsi que la protection des civils et de ceux qui ont rendu les armes.

Situations humanitaires complexes

En 2010-2011, l'ACDI est intervenue à la suite d'urgences complexes dans 31 pays, en plus de répondre à des appels régionaux d'aide humanitaire en Afrique, dans les Amériques, en Asie et au Moyen-Orient, en appuyant les efforts humanitaires de divers partenaires, comme le HCR, le PAM, l'UNICEF, le Comité international de la Croix-Rouge et les ONG canadiennes.

Même si les efforts humanitaires de l'ACDI au Pakistan en 2010 étaient surtout axés sur les inondations causées par la mousson, l'Agence a également participé aux efforts d'aide visant plus d'un million de personnes déplacées en raison d'un conflit civil dans le Nord-Ouest du Pakistan et les quelque 1,7 million de réfugiés afghans vivant dans les villages ou centres urbains des régions frontalières. L'ACDI a notamment participé à la fourniture de denrées, de soins de santé de base, d'eau, de services d'assainissement

[10] Regard sur l'année 2010 du Programme alimentaire mondial
[11] Tendances mondiales du HCR 2010
[12] Tendances mondiales du HCR 2010

et de protection. En 2010, avec l'aide de l'ACDI et d'autres donateurs, le HCR a aidé 109 383 réfugiés afghans à retourner volontairement dans leur pays d'origine. Bon nombre de ces réfugiés ont vécu au Pakistan pendant des décennies.

Catastrophes naturelles

L'ACDI est intervenue à la suite de 40 catastrophes naturelles en 2010-2011. Elle a notamment dirigé les efforts humanitaires du Canada déployés à la suite des inondations au Pakistan, lesquelles, au plus fort de la catastrophe, ont touché entre 18 et 20 millions de personnes et ont fait quelque sept millions de sans-abris. En réponse à la crise, l'ACDI a alloué 71,8 millions de dollars à des partenaires expérimentés afin d'appuyer la distribution des denrées, de l'eau potable et des soins de santé (y compris des soins de santé génésiques), et de fournir des services d'assainissement, de protection et de coordination, en relançant parallèlement l'agriculture et en mettant en œuvre d'autres activités de rétablissement essentielles. En outre, l'ACDI a appuyé les efforts humanitaires déployés à la suite d'autres catastrophes naturelles dans le monde, notamment le typhon Megi aux Philippines, les inondations en Colombie, ainsi que les deux séismes et l'éruption volcanique en Indonésie.

Aide alimentaire

En 2010-2011, l'ACDI a affecté 332 millions de dollars à l'aide alimentaire, principalement par l'entremise du PAM et de la Banque canadienne de grains. Avec l'aide de l'ACDI, le PAM a distribué 4,6 millions de tonnes métriques d'aide alimentaire à plus de 109 millions de personnes dans 75 pays.

Les mesures d'urgence du PAM ont permis de répondre aux besoins immédiats des personnes touchées par des crises humanitaires, notamment au Soudan, au Niger et en Côte d'Ivoire, grâce à diverses interventions, comme les distributions générales d'aliments, d'espèces et de bons, ainsi que l'alimentation complémentaire.
En 2010-2011, la contribution du Canada au PAM en Afghanistan a permis de nourrir 6 556 047 de personnes, surtout dans des régions rurales éloignées à risque d'insécurité alimentaire.

Efficacité accrue pour ce qui est de répondre aux besoins de base et de fournir un meilleur accès aux services clés

Soudan : le soutien de l'ACDI au référendum

Le Soudan a émergé de l'une des guerres civiles les plus longues et meurtrières d'Afrique, mais son contexte de développement continue à poser de multiples problèmes. Durant la guerre qui aura duré 22 ans (1983 à 2005), environ 2 millions de personnes sont mortes et 4 millions de personnes ont été déplacées, la production et la distribution d'aliments ont été interrompues et les infrastructures les plus rudimentaires du Soudan, comme les cliniques de santé, les routes, les écoles et les résidences, ont été détruites.

En janvier 2011, le pays a tenu un référendum historique sur l'indépendance du Soudan du Sud. La vaste majorité des Soudanais du Sud (98,8 %) ont voté en faveur de la sécession lors d'un processus qui, selon les normes internationales, s'est somme toute déroulé de façon pacifique et crédible. Au moyen des 7 millions de dollars que l'ACDI a versés au fonds commun du Programme des Nations Unies pour le développement, elle a appuyé l'organisation, les activités et la surveillance du référendum, y compris l'éducation civique et l'éducation des électeurs, surtout chez les groupes marginalisés, comme les femmes et les personnes déplacées. Grâce à une contribution de 1,9 million de dollars au Centre Carter, l'ACDI a appuyé le déploiement de plus de 187 observateurs internationaux, y compris 13 Canadiens, dont le mandat était de surveiller le processus référendaire et d'en faire rapport.

Grâce au soutien de l'ACDI, près de la totalité des Soudanais du Sud ont participé au processus référendaire. Le soutien de l'ACDI a également renforcé le rôle d'acteurs clés du référendum. En effet, 31 136 policiers, 75 juges et 200 journalistes ont été formés dans la foulée du processus. Les leçons essentielles apprises et les capacités renforcées durant le processus électoral au Soudan – également appuyé par l'ACDI – ont directement contribué au succès du référendum.

Leçons apprises[13]

Il va sans dire que la participation élevée au référendum lui confère toute sa légitimité. Au Soudan du Sud, la participation élevée (86,6 % d'électeurs admissibles, dont 97,58 % se sont prévalus de leur droit de vote), notamment chez les femmes et les groupes privés de leurs droits, a évité toute ambiguïté et divergence quant à la volonté populaire des Soudanais du Sud. Les donateurs et les intervenants internationaux devraient donc accorder la priorité à l'éducation et à la sensibilisation des électeurs, ce qui permettrait peut-être d'éviter de nombreux différends postélectoraux ou référendaires.

[13] Tel que défini dans le guide de préparation du Secrétariat du Conseil du Trésor pour les Rapports ministériels sur le rendement 2010-2011 "les leçons retenues dans ce document,sont des expériences acquises au titre de l'exécution des programmes et la prestation des services et qui peuvent donner une orientation plus claire aux futurs plans et aux efforts déployés pour obtenir des résultats."

Conclusions des évaluations de l'ACDI au sujet de la prévention des conflits au Soudan

Une évaluation conjointe de 15 investissements faits par des donateurs et des organismes de développement au Soudan du Sud a été réalisée dans les semaines précédant le référendum de 2011 sur l'indépendance. Cette évaluation multidonateurs des activités de prévention des conflits et de construction de la paix au Soudan du Sud visait des investissements de 4 milliards de dollars faits entre 2005 et 2009, dont 5,7 % par le Canada.

D'après l'évaluation, les donateurs se sont plutôt concentrés sur les activités administratives et leur mise en œuvre et n'ont pas suffisamment tenu compte des indicateurs de conflit et de résilience dans la conception et la mise en œuvre de nombreux programmes d'aide. Même si les projets individuels ont atteint leurs objectifs, ils n'ont pas permis d'atteindre les objectifs plus généraux, comme renforcer la capacité nationale et empêcher le durcissement des identités ethniques. En effet, les tensions générales n'ont pas diminué au Soudan du Sud. Voici deux recommandations formulées au terme de l'évaluation : toujours intégrer l'analyse de conflits dans la conception du programme et veiller à ce que les mécanismes de financement des donateurs soient suffisamment souples pour s'adapter à l'évolution du contexte. L'ACDI tiendra compte de ces recommandations dans la conception de sa programmation au Soudan et dans d'autres États fragiles, s'il y a lieu.

Cisjordanie et Gaza
Il est essentiel de bâtir des institutions stables, résilientes et efficaces pour que le développement à long terme porte ses fruits dans les États fragiles. Or, c'est l'un des objectifs les plus difficiles à atteindre dans le cadre d'un projet d'aide internationale. Dans le cadre d'un engagement global du gouvernement du Canada, l'ACDI investit 250 millions de dollars sur cinq ans (2008-2013) en Cisjordanie et à Gaza afin d'appuyer les efforts de réforme des Palestiniens. L'un des objectifs principaux est de renforcer la capacité des institutions du secteur de la justice et d'appuyer la création d'un environnement plus favorable à la croissance économique. L'Autorité palestinienne (AP) a vu le jour en 1993, à la suite des Accords d'Oslo, et elle a fait d'importants progrès depuis pour bâtir les assises d'un gouvernement.

Les pages qui suivent fournissent des renseignements détaillés supplémentaires sur les deux principaux programmes canadiens mis en œuvre dans des États fragiles.

Afghanistan

Le Canada fait partie d'une opération internationale mandatée par les Nations Unies et dirigée par l'OTAN pour aider à construire un pays plus sécuritaire, plus stable et plus autonome en Afghanistan. Le Canada a versé environ 1,64 milliard de dollars en aide à l'Afghanistan depuis 2001. Quant à l'ACDI, elle a versé environ 215 millions de dollars en aide à l'Afghanistan en 2010-2011 et a poursuivi ses projets de développement dans la province de Kandahar et à l'échelle nationale. Les efforts de l'ACDI ont mis l'accent sur trois priorités : les services essentiels (y compris la construction, la réparation et l'agrandissement d'écoles, l'éradication de la poliomyélite et la remise en état du barrage Dahla); l'aide humanitaire; le renforcement de la capacité de l'Afghanistan en matière de gouvernance démocratique.

Services essentiels
Le Canada est le principal donateur au Projet d'amélioration de la qualité de l'éducation, qui fournit des ressources au ministère de l'Éducation pour mettre en œuvre le plan intérimaire de l'Afghanistan pour le secteur de l'éducation 2011-2013. Par l'intermédiaire du projet, 105 écoles ont été remises en état ou construites l'année dernière et 700 autres écoles financées par le programme sont en construction. De plus, l'ACDI a appuyé la formation de 1 931 enseignants dans la province de Kandahar.

Des progrès importants ont été réalisés dans le projet de remise en état du système d'irrigation d'Arghandab (barrage de Dahla) en 2010-2011, l'un des projets de premier plan du Canada. Pour la première fois en plusieurs décennies, l'irrigation des terres agricoles a été suffisante pour donner une récolte abondante de safran. De nouvelles cultures de blé et d'orge ont également été plantées et récoltées sur les terres irriguées améliorées. De plus, le Canada a appuyé la Fondation Aga Khan, qui a donné de la formation à plus de 40 800 agriculteurs en 2010-2011, ce qui a permis d'accroître la productivité et la diversité de l'agriculture et, par conséquent, d'améliorer la sécurité alimentaire et les revenus.

En 2010, dans le cadre du projet de premier plan du Canada visant à éradiquer la poliomyélite en Afghanistan, huit campagnes de vaccination ont rejoint plus de sept millions d'enfants. Bien que 25 cas de poliovirus sauvage aient été signalés en 2010, le Nord du pays est resté exempt de la maladie. Grâce au soutien de l'ACDI au Service de l'action antimines des Nations Unies (UNMAS), les objectifs fixés par le Canada en matière de sensibilisation de la population aux dangers des mines et de déminage ont été dépassés. Au total, 657 kilomètres carrés de terres ont été déclarés libres de mines terrestres et de munitions non explosées, ce qui permet d'améliorer la capacité de production des terres.

Aide humanitaire
En Afghanistan, l'un des pays les plus pauvres de la planète, les besoins d'aide humanitaire sont demeurés très grands en 2010-2011. L'ACDI a appuyé un certain nombre de partenaires d'aide humanitaire en Afghanistan en 2010, dont le Programme alimentaire mondial (PAM), le Service de l'action antimines des Nations Unies (UNMAS), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et des ONG internationales, pour renforcer la sécurité alimentaire, favoriser l'accès aux services de santé essentiels et limiter l'effet dévastateur des catastrophes naturelles, des mines terrestres et des munitions non explosées.

En 2010, le Canada a offert de la nourriture à plus de 81 100 personnes touchées par le conflit et apporté un soutien aux moyens de subsistance de 48 200 personnes par le truchement du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en Afghanistan. Partout au pays, 82 880 villageois touchés par le conflit ont travaillé sur des projets communautaires en retour de nourriture. Plus de 330 000 personnes ont eu accès à de l'eau potable et ont reçu une formation sur les bonnes pratiques d'hygiène.

En 2010, la contribution du Canada au Programme alimentaire mondial (PAM) en Afghanistan a permis de nourrir 6 556 047 de personnes, dont 3 158 150 femmes et filles, surtout dans des régions rurales éloignées à risque d'insécurité alimentaire. L'aide alimentaire du PAM est destinée aux familles pauvres et vulnérables, aux écoliers, aux analphabètes, aux tuberculeux et à leur famille, aux réfugiés qui rentrent au pays, aux

personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDIP) et aux personnes handicapées, en particulier les femmes et les filles vulnérables.

Le PAM a également aidé les Afghans démunis à acquérir de nouvelles compétences monnayables et à mieux gagner leur vie. En 2010, un projet de vivres contre formation a permis à environ 140 000 personnes vulnérables, principalement des femmes, d'obtenir des rations alimentaires pour soutenir leur famille et de suivre des cours d'alphabétisation, d'artisanat, de menuiserie, de plomberie, de même qu'en santé génésique ou en puériculture.

En outre, plus de 1,5 million de personnes ont participé aux programmes de vivres contre travail et de vivres contre biens du PAM. Ces programmes d'aide ont fourni de la nourriture aux Afghans vulnérables, alors que ceux-ci travaillaient sur des projets comme la construction ou la réparation de biens communautaires, dont les routes, les ponts, les réservoirs et les systèmes d'irrigation.

Développement démocratique et institutions nationales
Depuis 2008, la contribution de l'ACDI de 9 millions de dollars à la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan (CIDHA) a permis à la CIDHA de s'imposer à titre de chef de file national de la protection et de la promotion des droits de la personne, notamment ceux des femmes et des minorités, au moyen de l'éducation, de l'autonomisation, de la sensibilisation, du suivi et des enquêtes.

La contribution du Canada au Programme de solidarité nationale a permis de jeter les bases de la gouvernance locale et de l'amélioration de la prestation des services dans l'ensemble du pays en créant des Conseils de développement communautaire élus, dont le rôle est de définir les besoins de développement et de les classer par ordre de priorité.

Leçons apprises
En Afghanistan, le Service de l'action antimines des Nations Unies (UNMAS) a mis sur pied un programme de déminage communautaire, ce qui permet aux partenaires de mise en œuvre de rejoindre des zones où règne l'insécurité. Dans le cadre de cette approche, les partenaires de mise en œuvre de l'UNMAS établissent des liens avec les dirigeants d'une collectivité touchée par les mines et recrutent et forment des membres de cette collectivité pour effectuer les travaux de déminage. De plus, le soutien économique fourni à ces collectivités par le paiement de salaires aux démineurs et la location de bâtiments stimule l'économie et sert de tremplin pour le développement local une fois que les zones contaminées ont été nettoyées. Exécuté par les collectivités elles-mêmes, le déminage communautaire profite à tous en apportant des avantages sur le plan économique et sécuritaire à des collectivités qui habitent des zones comptant parmi les plus inaccessibles et dangereuses d'Afghanistan.

Vous trouverez plus de précisions sur les progrès du Canada réalisés en Afghanistan en consultant le site du gouvernement du Canada, l'Engagement du Canada en Afghanistan. http://www.afghanistan.gc.ca/canada-afghanistan/index.aspx?lang=fra&view=d

Haïti

L'année dernière a été marquée par de nombreuses difficultés de développement en Haïti. À la suite du séisme survenu en janvier 2010, le gouvernement d'Haïti et la communauté internationale ont travaillé sur plusieurs fronts tout au long de 2010-2011 pour appuyer la reconstruction et le développement du pays. Toutefois, l'éclosion d'une épidémie de choléra en cours d'année ainsi que la tenue d'élections présidentielles et législatives ont temporairement ralenti les activités de redressement.

L'ACDI a versé environ 20 millions de dollars en aide humanitaire additionnelle en 2010-2011 afin de combler les besoins immédiats des Haïtiens touchés par le séisme. En appuyant des partenaires tels que la Croix-Rouge canadienne et Aide à l'enfance, l'Agence a permis la construction de 1 800 abris temporaires, la distribution de trousses scolaires à plus de 28 000 enfants et la prestation de services d'aide médicale, d'approvisionnement en eau et d'assainissement d'urgence, ainsi que la distribution d'aide alimentaire aux personnes touchées par le séisme. L'ACDI a aussi versé 8,5 millions de dollars pour lutter contre l'épidémie de choléra, contribuant ainsi à l'intervention internationale qui a permis une réduction du taux de mortalité causé par la maladie de 9 % à 1,6 %.

Pendant l'année, l'ACDI a revu sa programmation et l'a adaptée pour répondre aux besoins urgents, tout en assurant qu'elle était alignée sur le Plan d'action du gouvernement d'Haïti, les priorités stratégiques de la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH), et les priorités thématiques de l'Agence, à savoir, la croissance économique durable, la sécurité alimentaire et les enfants et les jeunes. L'Agence a répondu rapidement au contexte toujours changeant en Haïti en dosant les interventions à court terme et à long terme de manière à contribuer à la prospérité et à la stabilité du pays.

Les engagements pris par le Canada à la suite du séisme, tout comme le programme quinquennal de l'Agence (2006-2011) pour Haïti, ont permis d'atteindre un certain nombre de résultats, entre autres :

- un repas chaud par jour a été servi à environ 400 000 enfants pendant l'année scolaire 2010-2011 grâce à l'appui financier à des cantines scolaires;
- la prestation des services de santé a été renforcée par la mise sur pied de sept centres de santé qui desservent une population totale de plus de 1,5 million d'Haïtiens;
- les services financiers destinés aux 369 000 membres du réseau des coopératives d'épargne et de crédit ont été renforcés;
- les structures locales du ministère de la Santé qui reçoivent l'appui du Canada ont été en mesure de dépister rapidement l'épidémie de choléra et d'alerter les autorités haïtiennes.

Redressement et reconstruction
Le séisme survenu en janvier 2010 en Haïti a détruit ou endommagé d'importantes infrastructures gouvernementales. Le soutien financier de l'ACDI a permis de construire trois installations temporaires qui ont fourni un lieu de travail à 300 fonctionnaires et permis aux ministères de la Santé et de l'Agriculture de reprendre leurs activités ainsi que d'abriter la CIRH.

Le projet de relance de la production agricole et sécurité alimentaire, mis en œuvre par Oxfam-Québec, a augmenté le rendement agricole et les revenus de 80 000 familles du milieu agricole (approximativement 400 000 personnes) dans 15 collectivités. Ainsi, le pourcentage des bénéficiaires touchés par l'insécurité alimentaires dans ces collectivités a grandement chuté, passant de 25 % à 14 % en 2010. Ce projet, ainsi que d'autres initiatives entreprises par la communauté internationale à la suite de la crise alimentaire de 2008, a mené à une diminution des répercussions nuisibles sur la sécurité alimentaire de l'exode vers les régions à la suite du séisme.

À l'échelon national, les travaux d'infrastructure routière ont permis d'améliorer l'accès aux services et ont créé de nouvelles possibilités d'emplois et de revenus pour les populations mal desservies. L'Agence a collaboré avec la Banque interaméricaine de développement pour remettre en état un tronçon d'une autoroute régionale qui dessert approximativement 180 000 habitants du Nord d'Haïti, permettant ainsi de réduire la durée du trajet de quatre heures à seulement une heure, et par ce fait, de réduire les pertes après les récoltes et d'augmenter l'accès aux marchés. Il s'agit d'une nette amélioration dans un pays où une grande proportion (de 30 % à 40 %) de la production agricole est perdue à cause de la faiblesse de l'infrastructure de transport et d'entreposage.

La contribution globale de l'ACDI, ainsi que le soutien d'autres donateurs, a permis à plus de 800 000 personnes déplacées (soit plus de la moitié) de quitter les camps dans le courant de l'année, en créant des conditions favorables au rétablissement, à la reprise du service d'électricité dans 95 % des zones approvisionnées avant le séisme et à la tenue d'élections.

À titre de donateur important à Haïti, le Canada est représenté à la CIRH et du Fonds de reconstruction d'Haïti. Par sa participation active et stratégique à ces deux institutions, le Canada travaille en étroite collaboration avec le gouvernement d'Haïti et la communauté internationale pour veiller à ce que l'attribution des fonds pour la reconstruction d'Haïti soit efficace, transparente et responsable.

Appui au renforcement de la capacité institutionnelle et à l'efficacité de l'aide
Après le séisme, le Canada a été l'un des premiers donateurs à fournir un appui financier et technique au lancement et aux activités de la Commission intérimaire pour la CIRH. L'ACDI a financé l'achat d'équipement et de fournitures de bureau, le processus de recrutement pour les postes de direction et l'affectation temporaire de personnel de gestion et de soutien au besoin.

Les autorités gouvernementales ont acquis et mis en application les outils et les techniques pour les communications officielles dans les situations d'urgence à la suite de la formation donnée dans le cadre du projet de renforcement de la gestion publique exécuté par l'École nationale d'administration publique (ENAP). La capacité à élaborer une stratégie de communication et à créer un bassin de ressources humaines pour répondre aux situations d'urgence a permis au président et aux autorités du ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales de diffuser des messages essentiels pendant la crise du choléra. Ces outils et ces ressources pourraient se révéler utiles au cours de la prochaine saison des ouragans ou de toute autre situation d'urgence dans l'avenir.

Le projet de modernisation du registre civil en Haïti, mis en oeuvre par l'Organisation des États américains, a contribué à un registre plus sûr, complet et accessible. Grâce

aux 4,8 millions d'Haïtiens qui ont reçu une carte d'identité nationale, ce qui représente 85 % de la population adulte, un plus grand nombre de citoyens ont eu la chance de voter aux récentes élections.

Leçons apprises

En 2010-2011, la capacité de l'ACDI de contribuer à des résultats à long terme à Haïti a été restreinte en raison du séisme qui a affaibli un État déjà faible, aggravé l'instabilité politique et socio-économique et augmenté la vulnérabilité aux catastrophes naturelles. Pour augmenter l'efficacité de l'engagement de l'ACDI dans les États fragiles comme Haïti, la programmation devrait :

- s'inscrire dans une perspective pangouvernementale;
- tenir compte des besoins d'aide humanitaire et de reconstruction à court terme, sans perdre de vue les objectifs de développement à long terme;
- être mise en œuvre en collaboration avec une diversité de partenaires canadiens et internationaux de confiance

Vous trouverez plus de précisions sur les progrès du Canada en Haïti à http://www.acdi-cida.gc.ca/Haiti-f.

2.2 Pays à faible revenu

Description de l'activité de programme
Cette activité de programme vise à s'attaquer à la pauvreté envahissante dans les pays qui ont un revenu national brut (RNB) annuel par habitant équivalent à 935 dollars américains ou moins (données de 2007). Pour y arriver, il faut un engagement en faveur de l'aide au développement à long terme qui appuie les priorités nationales d'un nombre restreint de pays à faible revenu, ainsi que des programmes auprès d'institutions régionales qui traitent d'enjeux transfrontaliers. Le soutien de l'ACDI vise à aider ces pays à atteindre leurs objectifs prioritaires en matière de développement, qui diffèrent selon le pays et la région. Les programmes visent à réduire la pauvreté et à multiplier les débouchés économiques. Ils se concentrent dans des domaines comme les soins de santé de base et l'éducation primaire pour les enfants et les jeunes, la sécurité alimentaire, la croissance économique durable (source de revenus pour les familles et de recettes fiscales pour le gouvernement) et les fondements d'une saine gouvernance.

Ressources financières 2010-2011

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
811 636 000 $	1 128 110 779 $	890 074 740 $

Résultats escomptés	Indicateurs de rendement	Cibles	État d'avancement
Accès amélioré des femmes, des hommes et des enfants aux services clés et aux possibilités économiques	Preuve d'un accès amélioré aux services clés et aux possibilités économiques grâce aux initiatives financées par l'ACDI	S.O.	Presque entièrement atteint
Responsabilisation et efficacité accrues des institutions qui répondent aux besoins et aux aspirations des femmes, des hommes et des enfants	Évaluation des politiques et des institutions nationales pour chaque pays à faible revenu Preuve des améliorations stratégiques et des capacités accrues découlant des initiatives financées par l'ACDI		Presque entièrement atteint

Explication des écarts : Le total des autorisations comprend les autorisations restantes de 433 millions de dollars pour faire grâce d'un montant jusqu'à concurrence de 449 millions de dollars que doit le gouvernement de la République islamique du Pakistan relativement à des ententes de prêt, dans la mesure où il ferait des investissements qualifiés dans le domaine de l'éducation, alors que les dépenses connexes réelles à ce chapitre ne sont que de 49 millions de dollars. L'augmentation des dépenses réelles est également attribuable au financement supplémentaire fourni par le gouvernement du

Canada pour l'Initiative de Muskoka pour la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (SMNE).

Résumé du rendement

L'investissement de l'ACDI dans les pays à faible revenu vise à s'attaquer à la pauvreté envahissante. Les pays ciblés qui sont des pays à faible revenu sont : le Bangladesh, l'Éthiopie, le Ghana, le Mali, le Mozambique, le Pakistan, le Sénégal, la Tanzanie et le Vietnam. Lors du Sommet du G-8 à Muskoka en juin 2010, cinq de ces pays à faible revenu (Bangladesh, Éthiopie, Mali, Mozambique et Tanzanie) ont été sélectionnés comme pays prioritaires par le Canada pour mettre en œuvre les programmes sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants. Des efforts considérables ont été déployés au cours de la dernière année financière pour respecter cet engagement et ces efforts ont porté leurs fruits. Ln grand nombre de projets ont été élaborés par le personnel sur le terrain et à l'administration centrale de l'ACDI, approuvés par la ministre et sont en cours d'exécution. Au 31 mars 2011, 475,5 millions de dollars avaient été annoncés publiquement et 149 millions de dollars avaient été décaissés.

Analyse de l'activité de programme

Accès amélioré des femmes, des hommes et des enfants aux services clés et aux possibilités économiques

Dans les pays à faible revenu, l'ACDI a axé ses efforts sur des initiatives qui ont des retombées directes sur les collectivités pauvres et plus précisément sur celles qui peuvent profiter d'occasions ciblées d'améliorer les conditions de vie de la population. De concert avec des pays partenaires, l'ACDI a entrepris des activités qui s'inscrivent dans trois thèmes prioritaires : les enfants et les jeunes (p. ex. l'amélioration des soins de santé et de l'éducation), la sécurité alimentaire (p. ex. l'amélioration de la productivité agricole) et la croissance économique durable (p. ex. la formation professionnelle ciblée).

- Dans le *projet Amélioration des moyens de subsistance dans la province de Tra Vinh* au Vietnam, les modèles pilotes réussis (production de semences de riz, rotation riz-crevette, plantation d'arachides, irrigation économe en eau, services après les récoltes) ont été reproduits à grande échelle et ont mené à la passation de marchés par des entreprises locales et internationales. Les groupes communautaires qui représentent environ 15 000 personnes dans la province de Tra Vinh ont augmenté leurs revenus de 20 % à 40 %.
- Au Mali, le *soutien à l'irrigation et à la commercialisation* visait à permettre aux agriculteurs d'accroître la production locale et d'améliorer la sécurité alimentaire et la stabilité des prix dans les zones urbaines. Grâce à l'appui de l'ACDI pour l'Initiative riz, la production de céréales, qui est le produit alimentaire de base au Mali, est passée de 3,7 millions de tonnes en 2006-2007 à 6,3 millions de tonnes en 2009-2010.
- Au Bangladesh, l'appui de l'ACDI à la *phase II du Programme de développement de l'enseignement primaire* a élargi l'accès à l'enseignement primaire de qualité au moyen de la construction de 40 440 salles de classe supplémentaires. En outre, 45 000 nouveaux enseignants (dont 60 % de femmes) ont été recrutés et 105 000 enseignants ont suivi un programme de formation pour obtenir un certificat en éducation. Par rapport à 2005, l'année de référence, le Bangladesh

a observé en 2010-2011 une augmentation du taux net d'inscription de 87,2 % à 95,6 %, accompagné de la parité entre les sexes. Le taux d'absentéisme des élèves est passé de 23 % à 17 %, et le taux d'achèvement des études a augmenté, passant de 52,1 % à 60,2 %.

- En Tanzanie, l'ACDI a cherché à accroître la portée des services de santé essentiels en appuyant diverses initiatives. Ainsi, la proportion d'accouchements réalisés dans des centres de santé est passée de 47 % en 2005 à 59 % en 2010-2011. La mortalité infantile a diminué, passant de 6,8 % en 2005 à 5,1 % en 2010-2011. Le taux de mortalité maternelle est passé de 0,58 % des naissances vivantes en 2005 à 0,45 % en 2010-2011. L'utilisation des moustiquaires de lit imprégnées d'insecticide est plus répandue et le diagnostic et le traitement de la tuberculose se sont améliorés.
- En 2010-2011, les programmes de l'ACDI au Pakistan ont permis de réaliser d'importants progrès dans le soutien à l'entrepreneuriat et à la formation professionnelle pour les femmes. Dans le cadre du projet *Pathways and Pursestrings* de l'ACDI, les femmes à la maison ont pu augmenter leurs revenus en commercialisant des produits. Le projet a dépassé ses objectifs en rejoignant plus de 17 000 femmes.

Conclusions des évaluations de l'ACDI au sujet des programmes de l'ACDI mis en œuvre au Sénégal

L'évaluation du programme du Sénégal de 2001 à 2010 s'est penchée sur le rendement global et les résultats des activités de l'ACDI au Sénégal. Pendant la période visée par l'évaluation, les décaissements de l'ACDI au Sénégal ont totalisé environ 350 millions de dollars.

L'évaluation a constaté que le programme du Sénégal a en règle générale été pertinent, notamment dans l'éducation, l'entrepreneuriat rural et le microfinancement, ainsi que la gouvernance. Son rendement a donné entière satisfaction par rapport aux critères d'évaluation. Le programme aurait pu être plus efficace s'il avait exploité les possibilités de synergie entre les divers secteurs et mécanismes d'exécution. L'adoption graduelle mais constante des approches-programmes par l'ACDI dans le domaine de l'éducation a transformé l'architecture de la prestation de l'aide canadienne au Sénégal et à ce titre, le Canada s'est imposé comme chef de file dans le secteur de l'éducation au Sénégal.

Responsabilisation et efficacité accrues des institutions qui répondent aux besoins et aux aspirations des femmes, des hommes et des enfants.

L'ACDI a reconnu que les institutions qui fournissent les services dans les pays en développement doivent démontrer des comportements qui donnent des preuves concrètes de l'importance d'un gouvernement responsable et démocratique à tous les échelons. Voici des exemples :

- Au Ghana, des ressources ont été fournies aux assemblées des municipalités et des districts pour mettre en œuvre des plans de développement local fondés sur les résultats publiés dans des rapports d'évaluation annuels de leur rendement. Par conséquent, 89,3 % des assemblées métropolitaines, des municipalités et des districts ont satisfait aux conditions pour l'attribution de fonds

d'investissement dans le cadre du mécanisme de développement des districts en 2009 par rapport à 42,7 % en 2006.

- En Éthiopie, l'ACDI a donné un appui à la Commission des droits de la personne de l'Éthiopie par l'intermédiaire du *Programme des institutions démocratiques* à plusieurs donateurs. Cet appui a mené à la mise sur pied de 60 centres d'aide juridique, qui ont amélioré l'accès des Éthiopiens au soutien et à la représentation juridiques. Dans le cadre du même programme, l'appui de l'ACDI a contribué à améliorer l'efficacité du Bureau du vérificateur général en donnant de la formation à 293 vérificateurs sur l'application des guides de vérification, des normes internationales et du code de déontologie.

Leçons apprises
La *prestation de l'aide au développement* dans des régions conservatrices sur le plan culturel présente des défis, surtout lorsque ce conservatisme est combiné à l'insécurité. Au Pakistan, l'ACDI travaille avec des organisations locales de la société civile de premier plan pour fournir une aide au développement qui tient compte des traditions culturelles locales plutôt que de les combattre. Le changement sera plus lent et beaucoup plus graduel dans ce contexte, mais la prise en charge par la collectivité et la durabilité à long terme des initiatives de développement sera considérablement accrue.

2.3 Pays à revenu intermédiaire

Description de l'activité de programme
Cette activité de programme vise à s'attaquer aux problèmes particuliers vécus par les pays ayant un RNB annuel par habitant supérieur à 935 dollars américains, mais inférieur à 11 455 dollars américains (données de 2007). Pour y arriver, il faut fournir une aide stratégique à un nombre restreint de pays à revenu intermédiaire et exécuter des programmes auprès d'institutions régionales qui traitent d'enjeux transfrontaliers. Les besoins de ces pays varient considérablement et l'ACDI adapte sa programmation en conséquence. Il s'agit principalement d'intervenir dans des secteurs stratégiques liés à leurs priorités nationales afin de favoriser la croissance économique durable et de renforcer la capacité à fournir des services sociaux, ainsi que d'établir des institutions démocratiques et responsables.

Ressources financières 2010-2011

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
430 573 000 $	320 404 077 $	321 050 289 $[14]

Résultats escomptés	Indicateurs de rendement	Cibles	État d'avancement
Renforcement de la participation des citoyens et capacité institutionnelle à appuyer les progrès économiques et sociaux renforcées	Évaluation des politiques et des institutions nationales pour chaque pays à revenu intermédiaire Preuve des réformes des institutions publiques découlant des initiatives financées par l'ACDI	S.O.	Presque entièrement atteint

Explication des écarts : La réduction des dépenses par rapport aux projets initiaux correspond à une réaffectation des fonds à l'interne pour répondre aux nouvelles priorités de l'Agence et du gouvernement.

Résumé du rendement
L'aide au développement de l'ACDI dans les pays à revenu intermédiaire s'attaque aux problèmes particuliers que les pays doivent résoudre pour atteindre l'autonomie. Cette activité de programme englobe sept pays et régions ciblés : la Bolivie, les Caraïbes, la Colombie, le Honduras, l'Indonésie, le Pérou et l'Ukraine.

[14] Les dépenses réelles sont tirées des comptes publics et sont rajustées pour tenir compte des revenus non disponibles et des services reçus à titre gracieux afin d'être comparables aux dépenses prévues; cependant, les autorisations n'ont pas été rajustées pour tenir compte des revenus non disponibles et des services reçus à titre gracieux

Des progrès importants ont été réalisés en 2010-2011 afin d'atteindre les objectifs nationaux de développement dans des domaines comme la santé et l'éducation dans le cadre du thème prioritaire « Les enfants et les jeunes ». Des progrès ont également été constatés en matière de soutien à la sécurité alimentaire et à la croissance économique ainsi que dans l'amélioration de la gouvernance démocratique.

L'ACDI a également cherché à renforcer la participation des citoyens et la capacité institutionnelle pour favoriser la croissance sociale et économique. Des indicateurs de rendement sélectionnés servent à vérifier si des résultats sont atteints dans ce domaine; ce sont les évaluations des politiques et des institutions nationales pour chaque pays à revenu intermédiaire, élaborées et réalisées par la Banque mondiale, et les réformes des institutions publiques qui découlent des initiatives financées par l'ACDI.

Analyse de l'activité de programme

Participation des citoyens et capacité institutionnelle à appuyer les progrès économiques et sociaux renforcées

La programmation de l'ACDI dans certains pays a ciblé des éléments du contexte social et économique qui ont la possibilité d'apporter des améliorations importantes aux conditions de vie des citoyens. Ces projets sont perçus comme levier pour amener des améliorations plus vastes dans la société et favoriser une plus grande égalité et de meilleures possibilités pour l'ensemble des citoyens. Étant donné que chaque pays a des caractéristiques uniques, les projets de l'ACDI qui cherchent à avoir cet effet de levier sont très variés. La réussite de ces initiatives, fondées sur les besoins définis par le pays partenaire, continue de démontrer l'importance d'une approche dirigée par le pays lui-même.

- En Colombie, l'ACDI a appuyé le projet *Droit à l'éducation et à la participation des enfants et des jeunes* à Nariño, qui a donné de la formation à 160 enseignants pour enseigner selon des modèles pédagogiques alternatifs. Au total, 1 650 enfants et jeunes et 350 adultes ont suivi de la formation selon des modèles pédagogiques alternatifs, pour ensuite réintégrer le système scolaire formel.
- Au Pérou, l'ACDI a contribué à améliorer la qualité de l'éducation de base dans le Nord du pays en donnant un appui pour aider les administrations régionales à adopter et à mettre en œuvre de nouveaux modèles pédagogiques. Un millier d'enseignants et 21 000 écoliers à La Libertad ont profité directement du projet. Les premiers résultats ont démontré une augmentation de 400 % dans la compréhension de lecture et de 300 % en mathématiques à La Libertad.
- Au Honduras, une assistance technique sur le plan de la production agricole, de la diversification et des techniques d'aménagement durable a été donnée à des petits producteurs agricoles, particulièrement aux agricultrices. Le projet a été en mesure de certifier huit forêts communautaires d'une étendue de 106,2 hectares de forêt et de 11,4 acres de terres reboisées. Cela représente aussi une augmentation de 76 % de la production annuelle de résine de pin et de 216 % de la production annuelle de petit bois d'œuvre.

De nombreux pays à revenu intermédiaire n'ont pas la capacité institutionnelle suffisante pour gérer des progrès sociaux et économiques durables. Toutefois, l'ACDI a collaboré avec succès avec certains pays pour renforcer leurs principales institutions.

- En Bolivie, l'ACDI travaille en partenariat avec l'UNICEF pour aider à améliorer la santé des mères et des enfants. En 2010, 19 600 séances de formation sur la nutrition ont été données aux familles dans des petites collectivités, faisant en sorte que 120 000 parents ont accru leur compréhension des besoins en nutrition et des solutions à portée de la main. En outre, un total de 1 788 familles dans 24 municipalités ont reçu de la formation sur les meilleures pratiques pour maintenir l'hygiène.
- En Ukraine, l'ACDI appuie les producteurs agricoles afin d'accroître la productivité au moyen de pratiques agricoles novatrices et écologiques. En 2010-2011, le projet avait permis d'obtenir, entre autres, les résultats suivants : plus de 3 300 petits exploitants agricoles ont accru leur compétitivité dans le secteur de l'horticulture grâce à une assistance technique qui mettait l'accent sur la culture de plantes à fort rapport économique. Ces données représentent une augmentation du nombre d'agriculteurs rejoints par rapport à 2009-2010, et le nombre de bénéficiaires se rapproche de l'objectif de 5 000 d'ici 2013.
- Avec l'appui de l'ACDI, le projet Partenariat pour le développement du secteur privé de la CARICOM a contribué à d'importants processus internes et à des améliorations dans les technologies de l'information au Small Business Development Finance Trust et à la Banque de Sainte-Lucie. Ainsi, ces institutions ont pu assurer un meilleur suivi de leur portefeuille de prêts.

Leçons apprises
Un dialogue sur les politiques bien étoffé et pourvu en ressources est un élément clé pour faire progresser les objectifs de développement. Les relations de confiance avec les autorités locales sont particulièrement importantes lorsqu'il faut résoudre des problèmes qui surviennent dans les investissements de développement. Par contre, dans presque toutes les cultures, l'établissement de ces relations exige du temps. La réticence à communiquer de l'information négative à des personnes de l'extérieur ne peut être surmontée que lorsque les représentants des donateurs peuvent établir des relations sur quelques années.

2.4 Engagement à l'échelle mondiale et politiques stratégiques

Description de l'activité de programme
Cette activité de programme définit la politique de développement international au Canada et dans le monde à l'appui des orientations stratégiques de l'ACDI, ainsi que les objectifs et les engagements plus larges du Canada en matière d'aide internationale. Par ailleurs, elle favorise la coopération avec des organisations multilatérales et internationales afin d'atteindre deux objectifs : contribuer efficacement à l'obtention des résultats de développement, et influer sur les politiques, la planification, les orientations stratégiques et la gouvernance organisationnelle, dans le but d'obtenir de meilleurs résultats de développement.

Ressources financières 2010-2011

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
961 969 000 $	1 107 529 078 $	1 078 059 884 $

Résultats escomptés	Indicateurs de rendement	Cibles	État d'avancement
Influence accrue en matière de politiques sur la scène nationale et internationale	Preuve de l'influence accrue du Canada (p. ex. sommets du G-8, CAD de l'OCDE, médias) pour faire valoir son point de vue sur le développement international Intégration des considérations liées au développement dans les autres politiques canadiennes qui ont une incidence sur le développement (p. ex. politique étrangère, défense, environnement et immigration)	S.O.	Presque entièrement atteint
Efficacité accrue du Canada en matière de coopération au développement grâce à une collaboration avec des organisations multilatérales et internationales en vue de résoudre les problèmes de coopération mondiale	Preuve de l'efficacité accrue de l'ACDI grâce à sa collaboration avec des organisations multilatérales et internationales	S.O.	Presque entièrement atteint

Explication des écarts : L'augmentation des dépenses réelles par rapport aux dépenses prévues correspond principalement aux fonds supplémentaires reçus pour les programmes sur les changements climatiques et la mise en place de l'Initiative de Muskoka sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants.

Résumé du rendement

En 2010-2011, l'ACDI a poursuivi ses efforts pour travailler en faveur de l'intégration des points de vue sur le développement aux autres politiques du gouvernement du Canada, y compris sur la défense, le commerce, l'environnement et l'immigration. L'ACDI a travaillé avec ses partenaires mondiaux pour renforcer et soutenir le nouveau paradigme mondial sur le développement, qui adopte une conception plus vaste du développement, et avec nos partenaires canadiens pour promouvoir la cohérence des politiques afin de gérer nos ressources d'aide d'une manière efficace et responsable pour atteindre des résultats de développement significatifs et durables, qui cadrent avec les intérêts et les priorités du Canada.

Analyse de l'activité de programme

Influence accrue en matière de politiques sur la scène nationale et internationale

Le Canada a fait preuve de leadership sur les questions de santé mondiale en 2010-2011 en profitant de son rôle de président du G-8 pour lancer l'*Initiative de Muskoka* (décrite à la section 1 du présent rapport). L'*Initiative* contribuera à renforcer les systèmes de santé nationaux dans les pays en développement, de manière à ce qu'ils puissent assurer toute la gamme des soins requis avant et pendant la grossesse, à l'accouchement, pendant la période postnatale et tout au long de la petite enfance. Le Canada a accordé une grande importance à la reddition de comptes dans la conception de l'*Initiative de Muskoka* et a insisté pour que tous les engagements financiers pris au titre de l'Initiative représentent des fonds nouveaux et supplémentaires.

Le Canada a engagé 1,1 milliard de dollars en nouveaux fonds en faveur de l'*Initiative de Muskoka* en plus de maintenir 1,75 milliard de dollars en financement existant, pour un total de 2,85 milliards de dollars, dans le but d'améliorer la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants au cours des cinq prochaines années. Les programmes du Canada dans le cadre de l'*Initiative de Muskoka* se concentrent sur trois volets : le renforcement des systèmes de santé, la réduction du fardeau des maladies et l'amélioration de la nutrition. En tout, 80 % des fonds seront acheminés vers l'Afrique subsaharienne. En plus de l'appui aux partenaires multilatéraux et canadiens, le Canada a accordé la priorité à dix pays pour l'aide bilatérale : l'Afghanistan, le Bangladesh, l'Éthiopie, Haïti, le Malawi, le Mali, le Mozambique, le Nigéria, le Soudan du Sud et la Tanzanie.

Le Canada a également favorisé l'amélioration de la reddition de comptes en dirigeant, dans le cadre de la présidence du G-8, le premier rapport du G-8 sur la responsabilisation. Le rapport a été un exercice de réflexion qui a donné un aperçu des effets des engagements récents pris par le G-8 dans le domaine du développement. Le G-8 a aussi insisté sur l'importance des rapports réguliers sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements.

L'*Initiative de Muskoka* a donné une impulsion essentielle à la *Stratégie mondiale pour la santé des mères et des enfants du Secrétaire général de l'ONU* (*Stratégie mondiale*), une initiative à intervenants multiples qui a débouché sur des engagements estimés à 40 milliards de dollars en matière de politiques, de prestation de services et de finances de la part de tous les partenaires. Le Canada a consolidé davantage son rôle de chef de file en matière de responsabilisation en coprésidant, avec l'OMS et le Rwanda, le Groupe de travail sur la responsabilisation de la Stratégie mondiale.

En raison du leadership dont le Canada a fait preuve tout au long de 2010, on a demandé au premier ministre Stephen Harper de coprésider la Commission de l'information et de la responsabilisation en matière de la santé de la femme et de l'enfant de l'ONU avec le président de la Tanzanie, Jakaya Kikwete. La Commission a marqué une étape cruciale pour ce qui est de faire avancer la Stratégie mondiale et de veiller à ce que les engagements pris pour améliorer la santé des femmes et des enfants donnent de véritables progrès.

L'ACDI a collaboré à une recherche importante sur l'incidence des politiques dans d'autres domaines que l'aide au développement en collaborant avec des organismes canadiens de premier plan (tels que l'Institut Nord-Sud), des universités canadiennes (dont l'Université de la Colombie-Britannique) et des groupes de réflexion internationaux (dont le Centre pour le développement mondial).

Leçons apprises
En établissant des relations et en renforçant les partenariats avec divers pays d'optique commune, l'ACDI a pu accroître son influence sur les orientations de politique à l'étranger et contribuer à l'obtention de résultats concrets sur le terrain.

Des progrès importants ont été réalisés afin d'atteindre les objectifs nationaux de développement dans des domaines comme la santé et l'éducation. Par exemple, en Bolivie, on a observé une réduction de 53 % de la mortalité des enfants de moins de cinq ans attribuable à la malnutrition grave, une augmentation de 33 % du nombre d'enfants qui reçoivent des compléments en micronutriments et une augmentation de 73 % du nombre d'enfants qui reçoivent un traitement au zinc pour soigner la diarrhée. Des progrès ont également été constatés en matière de soutien à la sécurité alimentaire et à la croissance économique ainsi que dans l'amélioration de la gouvernance démocratique. Dans le programme régional des Caraïbes, des progrès considérables ont été réalisés pour renforcer les institutions et les capacités afin de mieux gérer les finances publiques et la dette, ce qui permet aux pays de la région d'échanger des leçons retenues.

Efficacité accrue du Canada en matière de coopération au développement grâce à une collaboration avec des organisations multilatérales et internationales en vue de résoudre les problèmes de coopération mondiale

Le financement multilatéral de l'ACDI est fortement concentré, car environ 95 % de l'appui institutionnel à long terme va à 15 organisations multilatérales et mondiales. En 2008 et en 2009, l'ACDI a entrepris un examen exhaustif de son portefeuille multilatéral pour évaluer le rendement de ses partenaires et leur pertinence par rapport aux priorités du gouvernement du Canada.

Le gouvernement du Canada est résolu à optimiser l'efficacité de son aide internationale grâce à une concentration, à une efficience et à une responsabilisation accrues. Il s'agit entre autres de faire en sorte que les programmes et les partenariats multilatéraux et mondiaux de l'ACDI contribuent efficacement à l'obtention de résultats concrets sur le terrain et qu'ils soient conformes aux priorités du Canada en matière d'aide internationale.

En 2010-2011, l'ACDI a rédigé sa première Stratégie sur l'efficacité de l'aide multilatérale (SEAM), accompagnée de stratégies institutionnelles pour orienter sa collaboration avec ses 18 partenaires multilatéraux clés. L'objectif de cette stratégie est d'accroître l'efficacité de la programmation multilatérale de l'ACDI. Le résumé des stratégies a été affiché par la suite dans le site Web de l'ACDI.

Les organisations multilatérales et mondiales sont des acteurs clés dans les efforts déployés par le Canada pour accroître l'efficacité de l'aide, améliorer les conditions de vie de la population dans un vaste éventail de pays en développement et de secteurs, fournir de l'aide dans les situations d'urgence et traiter les problèmes complexes des États fragiles.[15] Les organisations multilatérales et mondiales ont également un rôle important à jouer dans l'exécution des programmes géographiques bilatéraux de l'ACDI et d'autres organismes donateurs. Par conséquent, les efforts déployés par l'ACDI pour accroître l'efficacité de l'aide multilatérale apportent des avantages à l'ensemble du programme d'aide du Canada. Pour orienter les relations stratégiques de l'ACDI avec ses 18 partenaires multilatéraux clés, l'ACDI prend des mesures pour mettre en œuvre les quatre objectifs généraux suivants :

- Inciter nos partenaires multilatéraux à obtenir des résultats et à en faire rapport;
- Veiller à ce que les institutions et les initiatives multilatérales appuient les priorités des pays en développement partenaires et utilisent leurs systèmes nationaux;
- Veiller à ce que les partenaires multilatéraux se concentrent sur les domaines dans lesquels ils ont un avantage comparatif;
- Veiller à ce que les partenaires multilatéraux collaborent avec d'autres partenaires du développement et qu'ils coordonnent leurs activités, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

L'ACDI est demeurée un membre influent du Réseau d'évaluation du rendement des organisations multilatérales (MOPAN). L'ACDI et les autres organismes donateurs qui participent au MOPAN évaluent l'efficacité des organisations multilatérales en utilisant la méthode de « l'approche commune », qui examine systématiquement l'efficacité interne des organisations multilatérales en se concentrant sur l'efficacité organisationnelle. En 2010, les activités de quatre organisations multilatérales, à savoir la Banque asiatique de développement, le Fonds international de développement agricole, le Fonds des Nations Unies pour la population et l'Organisation mondiale de la Santé, ont été évaluées dans dix pays en développement. Les rapports sont désormais publiés dans le site Web du MOPAN[16]

[15] http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/fra/ANN-112151658-RSN
[16] Site Web du MOPAN : http://www.mopanonline.org

Évaluation de l'ACDI de la Banque canadienne de grains
L'ACDI fournit un appui institutionnel à long terme à la Banque canadienne de grains, l'un de ses deux principaux partenaires d'aide alimentaire. Une évaluation effectuée en 2010-2011 a été en grande partie favorable et a conclu que la Banque a fait des progrès importants en vue d'atteindre ses résultats dans tous les aspects de sa programmation et a contribué aux objectifs de l'ACDI en matière de sécurité alimentaire. L'évaluation a également souligné le besoin de mieux intégrer l'égalité entre les sexes à la programmation de l'organisme et d'établir de meilleurs rapports sur les résultats.

Le Canada appuie énergiquement la réforme des Nations Unies, qui contribuera à renforcer la capacité de l'ONU à faire face à de nouvelles exigences et à fournir des services essentiels de la manière la plus efficace. L'ACDI a continué de jouer un rôle constructif pour renforcer le système des Nations Unies afin d'améliorer les résultats et de réduire la pauvreté. Par exemple, le Canada a été l'un des premiers donateurs à appuyer l'initiative des Nations Unies « Unis dans l'action » et est le quatrième donateur en importance à cette initiative. Jusqu'à maintenant, huit pays collaborent avec des institutions clés des Nations Unies pour appliquer l'approche à titre de projet pilote, en cherchant de nouveaux moyens d'accroître les effets du système des Nations Unies sur le développement au moyen de programmes plus cohérents, dirigés par les pays, et de diminuer les frais généraux à long terme dans le système des Nations Unies.

L'ACDI a pris diverses mesures pour améliorer la coordination et la reddition de comptes de son aide humanitaire en 2010-2011, notamment en fournissant un appui institutionnel à long terme au Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations Unies, ainsi qu'en versant des fonds qui n'avaient pas été affectés à une fin particulière à d'autres grandes organisations humanitaires.

Leçons apprises
La complexité du système multilatéral et la diversité des partenaires multilatéraux et mondiaux de l'ACDI posent un défi à la capacité du Canada à gérer ses relations stratégiques avec ces organisations d'une manière cohérente et coordonnée. Par conséquent, il importe d'énoncer les attentes de l'ACDI à l'égard de ces relations en se fondant non seulement sur les objectifs généraux de l'ACDI, mais aussi sur le contexte propre à chaque partenaire.

Des partenaires de l'ACDI qui sauvent de vies
Grâce au soutien de l'ACDI et d'autres intervenants et donateurs, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a permis de :

- sauver 6,2 millions de vies;
- fournir un traitement contre le VIH/sida à plus de 3,2 millions de personnes;
- détecter et traiter 8,2 millions de cas de tuberculose;
- distribuer 190 millions sdasdsd

Entre 2008 et 2011, grâce au soutien de l'ACDI et d'autres donateurs, la Banque africaine de développement a permis de :

- fournir à 16 millions de personnes un meilleur accès au transport sur 16 058 km de routes nationales;
- renforcer la sécurité alimentaire de 11 millions de personnes par son soutien à l'agriculture;
- construire 7 452 nouvelles salles de classe, former ou embaucher 110 186 enseignants et employés d'école et fournir près de 4 millions de manuels et de fournitures scolaires;
- offrir à 16 millions de personnes un meilleur accès aux soins de santé en construisant ou en aménageant 1 932 centres de soins de santé et en formant 17 200 travailleurs de la santé.

2.5 Engagement canadien

Description de l'activité de programme

Cette activité de programme vise à appuyer les initiatives d'organisations canadiennes réalisées à l'étranger, à promouvoir le développement international au Canada et à informer la population canadienne. L'ACDI y parvient en cofinançant une gamme d'OSC canadiennes et d'autres partenaires (municipalités, collèges, universités, etc.) par l'entremise de divers mécanismes d'exécution. Ensuite, ces organisations établissent des partenariats avec leurs homologues de la société civile dans les pays en développement et avec les gouvernements et le secteur privé afin de renforcer leur capacité à exécuter des programmes et à fournir des services qui appuient le résultat stratégique de l'ACDI. L'engagement du public au Canada est réalisé par l'entremise d'activités d'éducation et de diffusion menées par des organisations non gouvernementales canadiennes, des établissements d'enseignement, des syndicats et des associations professionnelles, et au moyen des efforts déployés par l'ACDI pour rejoindre le grand public.

Ressources financières 2010-2011

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
296 863 000 $	250 856 574 $	251 493 972 $[17]

Résultats escomptés	Indicateurs de rendement	État d'avancement
Participation plus efficace des OSC aux activités de développement international	Pourcentage des partenaires des pays en développement qui mentionnent que les projets et les programmes des partenaires canadiens sont de plus en plus alignés sur leurs besoins de développement durable.	**Partiellement réalisé :** L'ACDI a modernisé sa programmation avec les OSC en 2010 pour mettre l'accent sur l'atteinte de résultats de développement compatibles avec les priorités de développement locales. Les partenaires des pays en développement précisent la mesure dans laquelle les propositions de projet s'alignent sur leurs besoins de développement lors de la présentation de demandes de propositions. Il est trop tôt pour mesurer si les projets prévus réalisent des résultats qui sont harmonisés.
	Notation moyenne pour l'intégration de l'égalité entre les sexes et la viabilité de l'environnement dans les propositions des partenaires.	**Partiellement réalisé :** Toutes les propositions sélectionnées en vue d'un financement doivent atteindre une norme minimale en matière d'intégration de l'égalité entre les sexes et de la viabilité de l'environnement, et les aspects à améliorer doivent être corrigés avant de conclure une entente de financement. Partiellement réalisé : Il est trop tôt pour mesurer si l'intégration prévue donne des résultats durables.
Sensibilisation accrue des Canadiens et plus grande participation de ceux-ci aux initiatives de développement	Valeur des ressources humaines et financières mobilisées par les partenaires canadiens	**Partiellement réalisé :** Le nombre d'activités d'information a augmenté et le nouveau processus d'appel de propositions a encouragé de nombreuses organisations à demander un financement. Cependant, l'ACDI n'a pas encore établi de données de base afin de mesurer s'il y a eu augmentation de la valeur des ressources humaines et financières mobilisées.

Explication des écarts

Les écarts entre les dépenses prévues en 2010-2011 et les dépenses réelles sont principalement attribuables à la modernisation des programmes de partenariat et aux ressources supplémentaires reçus pour l'appel de propositions pour la reconstruction en Haïti.

Résumé du rendement

[17]Les dépenses réelles sont tirées des comptes publics et sont rajustées pour tenir compte des revenus non disponibles et des services reçus à titre gracieux afin d'être comparables aux dépenses prévues; cependant, les autorisations n'ont pas été rajustées pour tenir compte des revenus non disponibles et des services reçus à titre gracieux

Dans le cadre de son programme d'efficacité de l'aide, l'ACDI a annoncé en juillet 2010 la modernisation de sa Direction générale du partenariat canadien pour créer la Direction générale des partenariats avec les Canadiens (DGPC). Ce changement de nom a permis à l'ACDI de réaffirmer l'importance des partenariats avec les organisations de la société civile canadienne dans le domaine du développement international et a instauré une nouvelle approche pour mobiliser les citoyens et les organisations sur le développement international. Les nouveaux programmes visent trois grands objectifs : rationaliser la DGPC en tant que pilier principal de la prestation de l'aide aux pauvres dans les pays en développement, obtenir des retombées concrètes de ses activités de sensibilisation du public canadien et faire en sorte que les partenaires et les projets les plus méritoires obtiennent du financement. Le Programme des partenaires pour le développement et le Programme Citoyens du monde sont les principaux mécanismes pour concrétiser cette approche.

Analyse de l'activité de programme

Participation plus efficace des OSC aux activités de développement international

Pour accroître l'efficacité de sa programmation, la DGPC a encouragé les partenaires canadiens à cibler leurs efforts en travaillant dans un plus petit nombre de pays et à se concentrer sur les priorités thématiques. En juillet 2010, la DGPC s'est engagée à diriger au moins la moitié du financement de la direction générale vers les 20 pays ciblés par l'ACDI tandis que le reste des fonds sera décaissé dans les autres pays admissibles à l'APD dans lesquels le Canada assure une présence. Au moins 80 % du financement versé par la DGPC doit appuyer les trois priorités thématiques de l'Agence tandis que le reste des fonds peut être utilisé pour appuyer la programmation à l'extérieur des priorités thématiques lorsque les besoins l'exigent. En 2010-2011, la DGPC a décaissé 37,5 % des fonds dans les pays ciblés, une augmentation par rapport au niveau de 2009-2010 qui était de 34.5 %. La DGPC a aussi décaissé 80 % sur les priorités thématiques de l'ACDI, une augmentation par rapport au niveau de 2009-2010 qui était de 77 %. Ces résultats tiennent compte de la transition vers une approche plus ciblée qui a commencé au cours de la deuxième moitié de 2010-2011.

L'ACDI a également instauré des mécanismes de financement pour appuyer des partenaires qui obtiennent un rendement élevé. La DGPC est passée d'un système de réception permanent de demandes de propositions à un processus d'appel de propositions afin de déterminer, au moyen d'un processus d'analyse exigeant, les partenaires et les projets qui ont le plus de possibilités de réaliser des résultats de développement sur le terrain. L'ACDI favorise un plus grand alignement en s'assurant que les mécanismes de financement s'harmonisent avec les priorités de développement local et les besoins locaux en renforcement des capacités. Les propositions sont évaluées en partie en fonction du degré d'alignement sur les besoins locaux. Pour y arriver, l'analyse prévoit une évaluation sur place par le personnel de l'ACDI sur le terrain et une évaluation rigoureuse du rôle de l'égalité entre les sexes, de la durabilité de l'environnement et de la gouvernance dans les propositions des partenaires. Les nouveaux mécanismes de la DGPC ont conservé la caractéristique distincte de la direction générale, qui est de miser sur la capacité et la valeur ajoutée des organisations et des institutions canadiennes afin d'atteindre des retombées accrues et durables.

Exemples de résultats obtenus par les partenaires de l'ACDI

L'Association des coopératives du Canada (ACC) et Développement International Desjardins (DID) ont fourni de l'assistance technique et de la microassurance à de petites et moyennes entreprises et à des institutions financières, des coopératives de crédit et des coopératives agricoles locales. Par conséquent, au cours des quatre dernières années, 1,6 million de femmes ont bénéficié d'un accès accru à des services financiers et à des produits adaptés offerts par les OSC partenaires de DID à l'échelle locale. Onze nouvelles coopératives ont vu le jour et 34 784 femmes ont été touchées (dont plus de 12 000 nouvelles membres) grâce à l'intégration de la sexospécifité dans tous les projets entrepris par l'ACC et à certains projets s'adressant expressément aux femmes pour favoriser la mise sur pied de coopératives d'épargne et de crédit dirigées par des femmes. Les épargnes détenues par les membres de sexe féminin sont passées de 1 892 009 $ à 24 814 591 $.

Avec l'aide financière du Canada, le programme de Right to Play, qui vise, par le truchement du sport et du jeu, à développer les compétences en leadership des jeunes et des enfants africains et à les sensibiliser aux enjeux sociaux, a contribué à la hausse de 20 % du taux de persévérance scolaire et de 50 % du taux d'inscription dans les écoles participantes du Bénin, du Ghana, du Libéria, du Mali et du Rwanda.

Le Canada a accru la participation des OSC locales et a fait la promotion de la démocratie, des institutions publiques responsables et de la primauté du droit à Xai-Xai (Mozambique), par l'intermédiaire de la Fédération canadienne des municipalités (FCM). Les gains d'efficacité réalisés dans les domaines de la gestion des terres et de la fiscalité à l'aide du Système d'information géographique (SIG) ont réduit le temps qu'il faut pour les transferts de terrains commerciaux et la recherche immobilière, passant de trois mois à moins de deux semaines.

Leçons apprises
L'année 2010-2011 a été une année de transition, car la DGPC et les organisations canadiennes tiraient des leçons du nouveau processus d'appel de propositions. Au 31 mars 2011, toutes les propositions pour la reconstruction d'Haïti avaient été évaluées, et les appels pour le Programme de partenariat de l'Initiative de Muskoka et les projets de 2 millions de dollars et plus ont été lancés et la periode de soumission s'est terminée. En outre, l'appel pour les projets de moins de 2 millions de dollars a été lancé.

Le recours à des équipes d'évaluation a accru la rigueur et les occasions d'apprentissage réciproque du personnel de l'ACDI. Cette approche a permis à la DGPC de recommander les partenaires et les projets les plus méritoires, mais les difficultés logistiques ont persisté lorsqu'un grand nombre de propositions ont dû être évaluées dans un court laps de temps. Les questions liées au nouveau processus d'appel de propositions ont fait ressortir la nécessité de préciser les lignes directrices des programmes et les formulaires de demande, une démarche qui est en cours.

De nombreuses propositions présentées à la DGPC démontraient des faiblesses dans l'intégration des thèmes transversaux, à savoir l'égalité entre les sexes, la durabilité de l'environnement et la gouvernance. En réaction, l'ACDI a actualisé sa formation en gestion axée sur les résultats pour les partenaires canadiens et a retenu la prestation de

cette formation comme priorité en 2011-2012. En outre, l'analyse technique des propositions par la DGPC détermine des aspects que les partenaires doivent améliorer et cette information est transmise aux promoteurs de projets retenus et non retenus.

Sensibilisation accrue des Canadiens et plus grande participation de ceux-ci aux initiatives de développement

En appuyant les activités de développement de la société civile canadienne, l'ACDI offre à des milliers de Canadiens la possibilité de contribuer au programme d'aide internationale du Canada et, du même coup, facilite l'établissement de relations entre la population canadienne et les habitants des pays partenaires de l'ACDI, et favorise l'atteinte de résultats de développement concrets. Les activités de sensibilisation du public de l'ACDI ont encouragé un vaste éventail de Canadiens à appuyer le développement international et à participer en tant que volontaires, stagiaires et observateurs électoraux.

Dans le cadre de la modernisation de la DGPC, le programme Citoyens du monde a été mis sur pied pour appuyer des initiatives de sensibilisation, d'éducation, d'apprentissage et de participation des jeunes. L'ACDI a lancé deux nouvelles initiatives pour cibler les jeunes antérieurement sous-représentés : l'initiative Stages internationaux pour les jeunes autochtones et le projet pilote Initiative internationale de jumelage d'écoles.

Le Programme de stages internationaux pour les jeunes (PSIJ) de l'ACDI a aidé des organisations canadiennes à envoyer 574 stagiaires pour participer à des stages de six mois dans des pays en développement partenaires. De jeunes Canadiens de 19 à 30 ans ont acquis de l'expérience et des connaissances internationales, amélioré leurs compétences professionnelles et approfondi leur compréhension du développement international et leur engagement dans ce domaine.

L'ACDI a appuyé les volontaires canadiens par l'intermédiaire des organismes de coopération volontaire (OCV) qui ont envoyé 1 942 Canadiens à l'étranger. Les volontaires, dont l'âge variait entre 18 et 80 ans, ont travaillé de deux semaines à deux ans pour renforcer la capacité des partenaires locaux.

Par l'intermédiaire de son Programme d'observation électorale multilatérale, le Canada a envoyé 516 observateurs canadiens à 32 missions internationales d'observation des élections dans 23 pays. L'appui à la Mission d'observation électorale conjointe en Haïti, parrainée par l'Organisation des États américains (OEA) et la CARICOM, a joué un rôle crucial pour assurer un transfert du pouvoir relativement pacifique et démocratique.

Les activités de la 21^{e} édition de la Semaine du développement international (SDI) ont été annoncées dans le programme de la SDI en ligne et, pour la première fois, ont été accessibles au moyen du géopositionnement. Les activités de la SDI ont rejoint des milliers de Canadiens, y compris un total de 118 000 personnes qui ont participé à des activités financées par l'ACDI. Des dizaines de milliers de personnes ont pris part à d'autres activités de la SDI organisées par des organismes partenaires. Axés sur la participation des jeunes, les sept Conseils provinciaux de coopération internationale ont organisé à l'échelle du Canada une campagne pour les jeunes qui faisait appel aux médias traditionnels et aux nouveaux médias. Cette campagne a directement rejoint 24 000 Canadiens. Au total, 56 vidéos et articles présentant de jeunes Canadiens qui contribuent à un monde meilleur ont été produits dans le cadre d'une campagne

jeunesse financée par l'ACDI et organisée par les conseils régionaux et provinciaux de coopération internationale.

Haïti
Au moyen de la participation de l'ACDI à trois foires commerciales et à 25 activités de diffusion dans l'ensemble du Canada, les Canadiens, y compris la diaspora haïtienne et d'autres intervenants, ont été informés de l'appui de l'ACDI à Haïti. Les intervenants se sont déplacés en grand nombre pour mieux comprendre la manière dont ils pourraient participer à la prestation de l'aide internationale à Haïti.

Afghanistan
Kandahar à travers les yeux de jeunes Afghans 2010, une exposition de photos prises par 15 jeunes de la province de Kandahar en Afghanistan, a été présentée à Ottawa et à Washington, en plus de faire la tournée des écoles et d'autres endroits au Canada. Afghanistan360°, une exposition interactive multimédia qui présente un choix d'images et de vidéos qui illustrent l'engagement civil et militaire du Canada en Afghanistan, s'est déplacée dans toutes les régions du Canada.

Autres activités de diffusion
Le programme des conférenciers de l'ACDI a permis de rejoindre des centaines de Canadiens en 2010-2011 au moyen de 21 activités organisées dans divers établissements d'enseignement et ailleurs dans l'ensemble du Canada.

Le programme d'expositions de l'ACDI a contribué à faciliter le dialogue avec les Canadiens et cherché à les mobiliser au moyen d'activités sur place dans des collectivités de l'ensemble du Canada. En 2010-2011, 24 activités du programme d'expositions ont lieu, rejoignant des dizaines de milliers de Canadiens.

Utilisation des médias sociaux et d'autres médias participatifs
Plus de 3 200 profils de projets financés par l'ACDI, ainsi que les résultats qu'ils ont obtenus, ont été mis à la disposition des Canadiens dans la Banque de projets en ligne. L'ACDI administre également un compte Twitter au moyen duquel il a envoyé plus de 180 messages pour communiquer aux Canadiens des annonces de l'ACDI, des messages de la ministre, des résultats, des activités, des appels de propositions et des publications. Twitter s'est révélé être un moyen rapide et efficace de rejoindre des milliers de Canadiens intéressés aux enjeux du développement et à l'ACDI, et un grand nombre de nos gazouillis quotidiens sont retransmis à un public plus vaste.

L'ACDI a également diffusé des vidéos sur ses priorités et ses résultats dans YouTube, en plus de publier une galerie de photos dans Flickr. En outre, l'ACDI a inséré une rubrique « Soyez au courant » à la page d'accueil de son site Web, permettant ainsi aux Canadiens d'accéder librement aux médias sociaux de l'ACDI, en plus de s'abonner à ses communiqués de presse et à son fil RSS. Un bouton « Partager » a été inséré sur chaque page Web du site de l'ACDI afin de donner aux utilisateurs la possibilité d'échanger du contenu au moyen des réseaux sociaux, ce qui permet d'accroître la portée et la pertinence de l'ACDI

Leçons apprises
La cohésion accrue entre les directions générales quant à l'établissement et à la réalisation d'objectifs en matière de communication fait état de résultats plus appréciables, tant en ce qui a trait à la capacité de nouer un dialogue fructueux avec les Canadiens que pour ce qui est de notre pertinence globale aux yeux des partenaires et de la population canadienne.

Le contexte budgétaire actuel, qui lie les activités de communications à la disponibilité des fonds, réduit considérablement la capacité des ministères à planifier leurs activités de communications, ce qui a une incidence défavorable sur la portée globale de l'Agence.

Pour réussir, les activités de sensibilisation dans l'avenir devront nécessiter un effort coordonné au sein de l'Agence afin d'influencer efficacement les partenaires. En outre, les initiatives futures devront intégrer les employés de l'ACDI afin qu'ils soient mobilisés pour promouvoir l'Agence. Aussi, on saura qu'une stratégie est fructueuse si le public est motivé à agir et s'il trouve que l'Agence joue un rôle utile dans sa vie.

Enfin, des délais plus longs pour la planification et l'exécution des futures initiatives de sensibilisation renforceront la capacité de l'ACDI à suivre et à mesurer les résultats avec diligence.

S'agissant des activités de communication de l'Agence dans Internet et les médias sociaux, Twitter s'est révélé être un moyen rapide et efficace de rejoindre des milliers de Canadiens intéressés aux enjeux du développement et à l'ACDI, et un grand nombre de nos gazouillis quotidiens sont retransmis à un public plus vaste.

Étant donné la modernisation de la DGPC, le financement lié à la sensibilisation du public, qui était réparti dans l'ensemble de la direction générale, est devenu plus ciblé, éliminant ainsi les activités de sensibilisation du public dans le cadre des projets et des programmes. Par conséquent, une fois qu'une méthode commune sera adoptée, il pourrait devenir moins coûteux de mesurer les résultats des activités de sensibilisation du public afin d'en évaluer les incidences. Des indicateurs de rendement plus étoffés ont été mis au point pour présenter des résultats plus cohérents.

2.6 Services internes

Description de l'activité de programme
Cette activité de programme consiste à fournir des services de soutien aux programmes de l'ACDI pour la mise en œuvre du programme d'aide du Canada. Elle englobe le soutien à la gouvernance et à la gestion, les services de gestion des ressources et les services de gestion des avoirs.

Ressources financières 2010-2011

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
112 093 000 $	116 377 165 $	118 708 751 $

Résumé du rendement

Au cours de la période de référence (2010-2011), l'élément central du renouvellement de la gestion des ressources humaines au sein de l'ACDI a continué d'être l'excellence en gestion des ressources humaines, à savoir le maintien des valeurs, de l'éthique et des compétences clés en leadership de la fonction publique; un milieu de travail axé sur le respect, le travail d'équipe, l'apprentissage, l'innovation et l'engagement à l'égard de l'excellence; la création d'un environnement favorable dans lequel nous communiquons efficacement les priorités de l'ACDI, nous harmonisons stratégiquement les ressources humaines, nous fournissons le soutien et les outils nécessaires, nous gérons et récompensons le rendement et nous soulignons les réussites. Comme le texte ci-dessous en témoigne, la Direction générale des ressources humaines a atteint en grande partie ses objectifs.

Analyse de l'activité de programme

Recrutement
En 2010-2011, l'ACDI a mis au point sa campagne nationale de recrutement pour son Programme de nouveaux agents de développement (PNAD), qui a été lancé en 2009-2010 pour recruter des agents de développement en début de carrière (niveau PM-02). Au 15 novembre 2010, 48 candidatures avaient été considérées comme qualifiées et quatre candidats avaient été embauchés. Plus de 3 800 demandes ont été reçues, ce qui a confirmé que bon nombre de Canadiens désiraient travailler à l'ACDI.

Renouvellement du milieu de travail

L'ACDI a pris des mesures novatrices pour transformer le milieu de travail en lançant de nouvelles technologies Web 2.0 qui favorisent un milieu de travail davantage axé sur la collaboration. Des outils de collaboration électronique ont été lancés afin de mettre les gens en contact avec d'autres personnes et avec l'information dans une plateforme Web 2.0 moderne, ce qui facilite la création de collectivités en ligne, de discussions thématiques et de forums d'échange de connaissances. Ces outils ont été mis en service à la fois à l'intérieur de l'ACDI et avec des intervenants de confiance et des intermédiaires du savoir à l'extérieur de l'Agence.

En réponse au Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux mené à l'automne 2008, l'ACDI a élaboré un plan d'action à la grandeur de l'Agence pour combattre le harcèlement et la discrimination. L'une des réalisations a été la tenue de séances de

formation obligatoires sur « La création d'un environnement de travail respectueux : la discrimination et le harcèlement ». En tout, 55 séances de formation ont été données à 1 281 employés en 2010-2011 et celles-ci font partie d'un engagement de deux ans de former l'ensemble du personnel.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Principales données financières

État condensé de la situation financière À la fin de l'exercice (31 mars 2010) (en milliers de dollars)	**Changement en %**	**2011**	**2010 (après redressement)**
Actif			
Total de l'actif	6,4 %	1 374 280	1 467 922
Total	6,4 %	1 374 280	1 467 922
Passif			
Total du passif	29,3 %	772 404	1 092 124
Capitaux propres			
Total des capitaux propres	60,2 %	601 876	375 798
Total	6,4 %	1 374 280	1 467 922

État condensé des opérations financières À la fin de l'exercice (31 mars 2011) (en milliers de dollars)	**Changement en %**	**2011**	**2010**
Dépenses			
Total des dépenses	10,0 %	3 519 460	3 909 395
Revenus			
Total des revenus	46,4 %	276 389	188 764
Coût net des opérations	12,8 %	3 243 071	3 720 631

La présente section a pour but d'expliquer les principales données financières de l'Agence pour l'exercice 2010-2011 à partir des états financiers consolidés. Ci-dessous se trouvent les explications concernant les écarts dans chaque regroupement important, selon les facteurs les plus significatifs ayant touché chacun d'entre eux au cours de l'exercice.

Actif

Le total de l'actif a diminué de 93,6 millions de dollars, principalement attribuable à une diminution de 330,4 millions de dollars de la somme due par le Trésor, conséquence de la réduction des comptes créditeurs et des charges à payer, d'une augmentation de 235,9 millions de dollars des comptes débiteurs et des avances, principalement causée par une créance de 227 millions de dollars de la Banque interaméricaine de développement, d'une diminution du Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique de 28,6 millions de dollars, principalement attribuable à une diminution de la juste valeur, et d'une augmentation de 28,5 millions de dollars en contributions prépayées en utilisant les fonds communs et les approches-programmes.

Passif

Le total du passif a diminué de 319,7 millions de dollars, principalement en raison d'une diminution de 214,7 millions de dollars dans les comptes créditeurs et les charges à payer, qui s'explique par les sommes importantes versées en 2009-2010 pour contrer la

crise alimentaire mondiale et prêter assistance à Haïti et la diminution des charges à payer pour les programmes de jumelage de dons de 104,2 millions de dollars à la suite des décaissements pour jumeler les dons, laissant un passif résiduel de 71,5 millions de dollars pour répondre à la crise humanitaire en Haïti.

Capitaux propres
La hausse de 226 millions de dollars sur douze mois des capitaux propres, soit une hausse d'environ 60 %, est calculée en soustrayant les résultats d'exploitation nets de 3 243 millions de dollars du solde d'ouverture et en additionnant l'encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada de 3 776 millions de dollars ainsi que la somme de 23 millions de dollars correspondant aux services reçus sans frais des autres ministères et en soustrayant les changements dans la somme due au Trésor de 330 millions de dollars. Pour plus de renseignements, prière de consulter les états financiers sur l'état de l'avoir et la note 3 portant sur les crédits parlementaires.

Dépenses
Les dépenses totales ont diminué de 390 millions de dollars, principalement en raison de la diminution des dépenses au titre de paiements de transfert pour l'aide alimentaire, y compris une diminution des dépenses en Haïti en réponse au séisme et à l'augmentation des contributions prépayées.

Revenus
L'augmentation de 87,6 millions de dollars en revenus s'explique principalement par une augmentation de 89 millions de dollars des gains de change découlant de la conversion des capitaux propres par la Banque interaméricaine de développement pour une somme de 227 millions de dollars et une diminution de 138 millions de dollars liée à la fluctuation des gains de change pour la réévaluation des effets à payer qui n'ont pas encore été encaissés par les institutions financières internationales, ainsi que pour les provisions sur les avances et les investissements.

États financiers

Les états financiers complets[18] sont publiés dans le site Web de l'ACDI.

Principales données financières – graphiques

Les fonds attribués par l'ACDI à l'aide bilatérale étaient répartis comme suit :

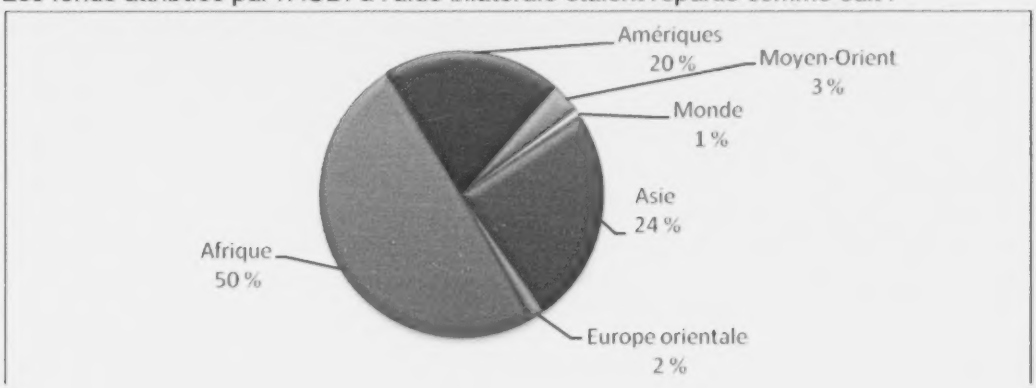

Les dépenses budgétaires de l'ACDI par activité de programme sont :

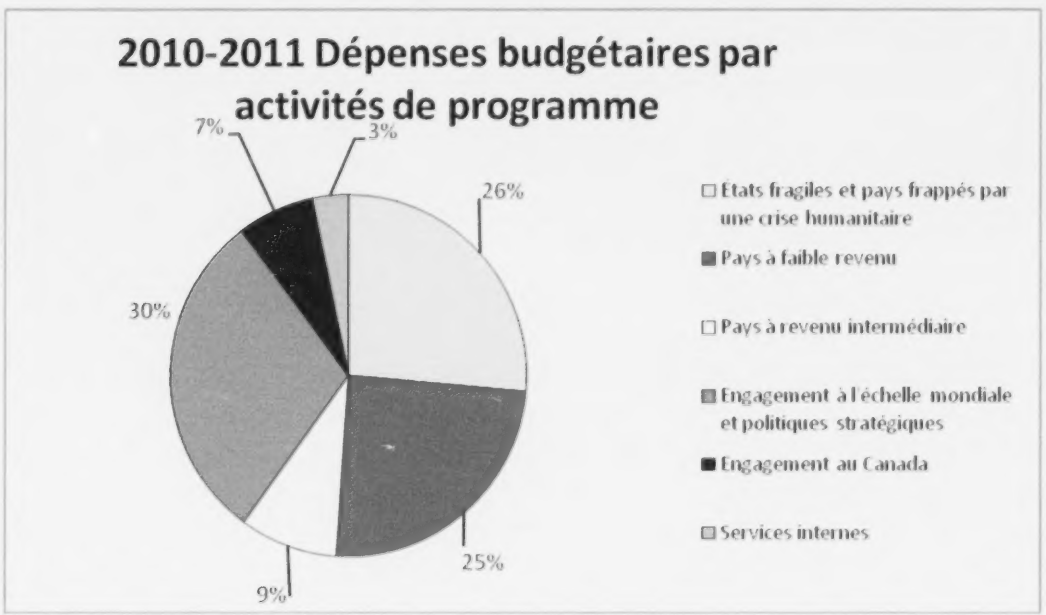

[18] États financiers de l'ACDI

Les dépenses de l'ACDI sont divisées par priorités thématiques et secteurs suivants :

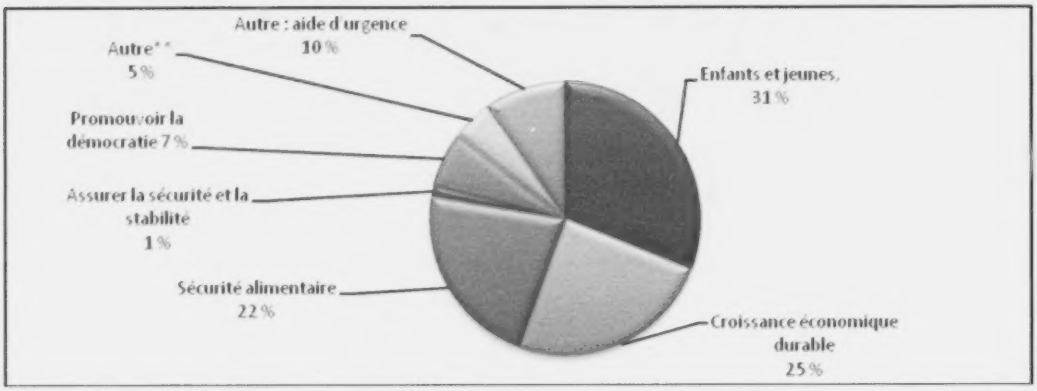

Total : 3 347,3 M$
**La catégorie « Autre » englobe les dépenses d'aide qui ne peuvent être attribuées à un thème prioritaire en particulier. Cela comprend les programmes hérités dont le codage financier indique qu'il s'agit d'aide multisectorielle, de programmes de sensibilisation au développement ainsi que de services sociaux, d'éducation et de santé qui ne se rapportent pas aux enfants et aux jeunes.

Vous trouverez plus de détails sur les fonds décaissés par l'ACDI par secteur et par pays dans ses rapports statistiques. Un rapport statistique pour l'exercice 2010-2011 sera publié d'ici la fin mars 2012.

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux électroniques contenant des renseignements supplémentaires se trouvent sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2010-2011/index-fra.asp.

- Source des revenus disponibles et des revenus non disponibles
- Rapports sur les frais d'utilisation
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Réponses aux comités parlementaires
- Achats écologiques
- Vérifications internes et évaluations

SECTION IV : AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT

Coordonnées

Pour en savoir plus sur les programmes et les activités de l'ACDI, visitez le site Web de l'Agence à l'adresse suivante : www.acdi-cida.gc.ca.

ou communiquez avec le :

Service des renseignements au public
Direction générale des communications
Agence canadienne de développement international
200, promenade du Portage, 5e étage
Gatineau (Québec) K1A 0G4
Canada

Téléphone : 819-997-5006

Sans frais : 1-800-230-6349

Ligne pour les malentendants et les personnes atteintes de troubles de la parole : 819-953-5023

Sans frais : 1-800-331-5018

Télécopieur : 819-953-6088

Courriel : .....info@acdi-cida.gc.ca

Lois appliquées

Les décrets C.P. 1968-923 du 8 mai 1968 et C.P. 1968-1760 du 12 septembre 1968 désignent l'ACDI comme ministère aux fins de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les pouvoirs en ce qui concerne les programmes de l'ACDI et les questions connexes sont définis dans la *Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international*, la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle* et les lois de crédits annuels. L'ACDI est l'organisation qui assume l'essentiel de la responsabilité à l'égard de l'aide publique au développement accordée par le Canada.

1. On trouve plus d'information sur le site http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/fra/NAT-1016105724-KJX.
2. On trouve plus d'information sur le site http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/fra/NAD-112091924-JT7.
3. Par exemple, l'Examen par les pairs du Canada 2007, Comité d'aide au développement, Organisation de coopération et de développement économiques.
4. Dépenses prévues, y compris le budget principal des dépenses.

5. **Pour lire le texte de la loi, consultez le site** http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-22/TexteComplet.html.
6. **Pour lire le texte de la loi, consultez le site** http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.8/TexteComplet.html.